

PIC RECORD DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LA SURCHAUFFE

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8539 MERCREDI 15 JUILLET 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

QUATRE RESSORTISSANTS MAROCAINS ARRÊTÉS

Un groupe criminel lié au MAK démantelé

Page 24

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ALGÉRIE PORTE LA VOIX DES PAYS ÉMERGENTS

De la diversification économique à la sécurité hydrique, l'Algérie affiche ses ambitions durables au siège de l'ONU. À l'occasion de la session annuelle du Forum politique de haut niveau, la délégation algérienne a plaidé pour une solidarité internationale renouvelée et une restructuration de la finance globale pour ne laisser aucun pays sur le bord du chemin. La voix de l'Algérie résonne ainsi avec force au cœur de l'enceinte onusienne. PAGE 3



UNION AFRICAINE

Boutbig lance la bataille des réformes

Page 2

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET EXPORT

Alger et le Henan scellent une alliance historique

Page 4

FACE AUX FLAMMES

L'État déploie l'artillerie lourde

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SOUVERAINETÉ SANITAIRE

L'Algérie veut fédérer l'Afrique

Réduire la vulnérabilité du continent face aux crises sanitaires, garantir un accès équitable aux traitements et renforcer la résilience des systèmes de santé, tels sont les objectifs réaffirmés par l'Algérie lors de la rencontre entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, et le directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), Jean Kaseya.

Les deux responsables ont plaidé pour un meilleur accès aux médicaments et aux vaccins, ainsi que pour une coopération continentale plus dynamique afin de préparer l'Afrique aux futures crises sanitaires.

Dès le début des échanges, les deux responsables ont mis en avant la nécessité de renforcer la coopération continentale. Ils ont ainsi réaffirmé leur volonté de « développer les capacités africaines de production de médicaments et de vaccins, de favoriser le transfert de technologies, de promouvoir l'échange d'expertises et de soutenir les initiatives destinées à renforcer les systèmes de santé publique », a indiqué, hier, un communiqué du ministère. La rencontre a également été l'occasion de dresser un état des lieux des performances de l'industrie pharmaceutique nationale. Le ministre a présenté les progrès accomplis par le pays dans le développement de la production locale de médicaments, devenue l'un des piliers de la stratégie nationale visant à assurer une plus grande autonomie sanitaire. Ces avancées placent aujourd'hui l'Algérie parmi les acteurs les plus dynamiques du secteur pharmaceutique en Afrique.

Les discussions ont également porté sur les suites à donner à la Déclaration d'Alger, adoptée lors de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale des médicaments et autres technologies de santé, organisée en novembre 2025 dans la capitale. Les deux parties ont convenu d'accélérer sa mise en œuvre à travers « le développement de pôles industriels régionaux, le renforcement de la fabrication locale et l'encouragement du transfert de technologies », avec pour objectif de bâtir « une industrie pharmaceutique africaine intégrée, durable et compétitive ». Autre priorité mise en avant : la mutualisation des achats. Le ministre et le directeur général de l'Africa CDC ont insisté sur « l'importance d'adopter des mécanismes d'achats groupés de médicaments et de vaccins », estimant que cette démarche permettra « de renforcer le pouvoir de négociation des Etats africains, d'améliorer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement et de garantir un accès plus équitable aux produits pharmaceutiques essentiels ». Une approche appelée à consolider la souveraineté sanitaire du continent, tout en réduisant les coûts d'acquisition.



Préparer l'Afrique face aux crises sanitaires.

L'ALGÉRIE, MODÈLE AFRICAIN EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SANITAIRE

Quelques heures auparavant, à l'ouverture de l'atelier régional africain consacré au développement des programmes d'évaluation des technologies de la santé (Health Technology Assessment - HTA), Jean Kaseya avait déjà donné le ton. Devant les experts et responsables africains réunis à Alger, il a exprimé son admiration pour les progrès réalisés par l'Algérie.

« L'Algérie est un modèle africain en matière de sécurité sanitaire », a déclaré le directeur général de l'Africa CDC, relevant que les politiques publiques engagées ces dernières années ont permis au pays de bâtir une industrie pharmaceutique nationale solide, capable de répondre aux besoins de la population, tout en renforçant sa résilience face aux crises sanitaires.

Il a poursuivi en soulignant que « l'expérience algérienne mérite d'être valorisée et partagée avec les autres pays africains », soutenant que le développement d'une industrie locale constitue aujourd'hui un enjeu stratégique pour l'ensemble du continent.

Jean Kaseya a également mis en avant le rôle central du capital humain, affirmant que « l'investissement dans la formation et le renforcement des compétences des professionnels de santé est un pilier essentiel pour répondre aux besoins sanitaires de l'Afrique ». Il a estimé que la qualification des ressources humaines demeure un facteur déterminant pour améliorer les performances des systèmes de santé.

Le responsable de l'Africa CDC a également tenu à souligner l'importance de l'évaluation des technologies de la santé (HTA), expliquant qu›« il s'agit d'un outil stratégique qui permet de prendre des décisions fondées sur des preuves scientifiques, de sélectionner les médicaments, les dispositifs médicaux et les technologies les plus efficaces et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles ». Selon lui, le développement de ces programmes représente « une étape décisive pour renforcer la souveraineté sanitaire, améliorer la couverture sanitaire universelle et préparer les pays africains aux futures épidémies et crises de santé ».

En conclusion de son intervention, il a invité les participants à cette rencontre régionale à « mettre à profit cette plate-forme pour partager leurs expériences, identifier des priorités communes et formuler des recommandations concrètes », avant de lancer un dernier appel à une mobilisation collective. « Le succès de cette initiative dépendra de la capacité des gouvernements, des institutions régionales, des partenaires internationaux et de l'ensemble des acteurs de la santé à travailler ensemble pour bâtir des systèmes de santé plus performants, plus résilients et plus équitables au service des populations africaines », a-t-il souligné.

Sihem Bounabi

ALGÉRIE - SUÈDE

Renforcer les synergies dans le secteur de la santé

L'ALGÉRIE et la Suède entendent donner un nouvel élan à leur coopération sanitaire. Reçu à Alger par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, l'ambassadrice du Royaume de Suède, Anna Block Mazoyer, a passé en revue plusieurs dossiers prioritaires, allant de la prévention des accidents de la route au dépistage du cancer du sein, en passant par les maladies rares, la formation médicale et les échanges universitaires.

Lors de cette rencontre, Mohamed Seddik Aït Messaoudene et l'ambassadrice du Royaume de Suède en Algérie ont affiché leur volonté de transformer la qualité des relations bilatérales en projets concrets, fondés sur le partage d'expertise et le développement de partenariats durables, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Dès l'ouverture des discussions, les deux responsables ont salué « la solidité des relations historiques entre l'Algérie et le Royaume de Suède », réaffirmant leur ambition commune d'approfondir la coopération dans un secteur considéré comme stratégique. La rencontre a ainsi permis d'identifier plusieurs domaines dans lesquels l'expérience suédoise pourrait accompagner les réformes engagées par l'Algérie. Parmi les dossiers abordés figure la sécurité routière, devenue un véritable enjeu de santé publique. Les deux parties ont examiné les possibilités de s'inspirer du modèle suédois, reconnu au niveau international pour ses politiques de prévention des accidents de la circulation et de réduction de leurs conséquences sanitaires, sociales et économiques. Cette coopération pourrait venir renforcer les efforts déjà déployés par les autorités algériennes pour limiter les traumatismes liés aux accidents de la route.

L'autre axe majeur des discussions concerne la lutte contre le cancer du sein. Les échanges ont porté sur le renforcement des campagnes de sensibilisation et de dépistage, notamment dans le cadre d›« Octobre Rose ». Les deux parties ont évoqué la possibilité de valoriser l'expérience suédoise en intégrant davantage de témoignages de femmes ayant surmonté la maladie, une approche jugée particulièrement efficace pour encourager le dépistage précoce et lever les réticences qui persistent encore chez de nombreuses patientes.

À cette occasion, le ministre a présenté les efforts engagés par l'Algérie pour développer la médecine de proximité et améliorer l'accès au dépistage. Il a notamment mis en avant « le renforcement des campagnes de sensibilisation et l'extension des programmes de dépistage précoce du cancer du sein », grâce à l'équipement progressif des établissements de santé de proximité en appareils de mammographie, dans l'objectif de rapprocher les services de dépistage des citoyennes et d'améliorer les chances d'un diagnostic précoce, déterminant dans la prise en charge de la maladie.

Les maladies rares ont également occupé une place importante dans les discussions. Les deux délégations ont exploré les perspectives de coopération en matière de diagnostic précoce, de prise en charge des patients et de développement de parcours de soins spécialisés. L'expérience suédoise dans ce domaine pourrait contribuer à renforcer les compétences nationales et à améliorer l'accompagnement des personnes atteintes de pathologies rares.

La formation des professionnels de santé constitue un autre pilier de ce partenariat en construction. Mohamed Seddik Aït Messaoudene a plaidé pour un élargissement des échanges entre les facultés de médecine, les centres hospitalo-universitaires et les établissements de santé des deux pays, soulignant que « le développement de programmes de jumelage entre les institutions algériennes et suédoises permettra de renforcer les compétences des personnels médicaux et paramédicaux et d'améliorer la qualité des soins ».

De son côté, l'ambassadrice de Suède a réaffirmé « la disponibilité de son pays à poursuivre et à développer la coopération bilatérale dans les domaines de la santé présentant un intérêt commun ». Elle a assuré de la volonté de Stockholm d'accompagner l'Algérie à travers des projets concrets reposant sur le transfert d'expertise, la formation et l'échange de bonnes pratiques.

Au terme de cette rencontre, Alger et Stockholm ont réaffirmé leur engagement à élargir leur partenariat dans le domaine de la santé. Une coopération qui pourrait, à moyen terme, se traduire par des actions communes en matière de prévention, de formation, de recherche et d'innovation médicale, avec l'ambition affichée d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients et de consolider les capacités des deux systèmes de santé.

Sihem B.

MAGRAMANE AU FORUM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

« Accélérer la réforme de la finance internationale »

Les travaux de la session annuelle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable ont débuté avant-hier au siège de l'ONU, à New York, avec la participation d'une délégation algérienne conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane.

A cette occasion, M. Magramane a prononcé un discours soulignant les progrès importants accomplis par l'Algérie dans la réalisation des objectifs de développement durable conformément à l'Agenda 2030 des Nations unies, appelant à éradiquer les causes profondes des crises et plaidant pour une réforme de la structure de la finance internationale afin de garantir un financement équitable à tous les pays en développement.

M. Magramane a passé en revue les efforts soutenus engagés par l'Algérie en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), conformément au Programme des Nations unies à l'horizon 2030, et a présenté le deuxième rapport national volontaire de l'Algérie intitulé : « L'Algérie vers un avenir fondé sur la durabilité, l'inclusion sociale et l'innovation ».

Selon un communiqué publié hier par le ministère des Affaires étrangères, M. Magramane a mis l'accent sur les réalisations les plus importantes de l'Algérie en la matière, sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, notamment dans les domaines de la diversification économique hors hydrocarbures, du renforcement de la numérisation et de la gouvernance électronique, de l'intégration des jeunes et des femmes, en plus de l'accélération de la transition énergétique et du renforcement de la sécurité hydrique, qui sont les domaines sur lesquels se concentrent les travaux de cette session.

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères a également souligné dans son discours « l'importance des partenariats internationaux constructifs et de s'attaquer aux causes profondes des crises, à garantir des opportunités de développement équitables et à accélérer la réforme de la structure financière internationale, afin de garantir un financement adéquat et durable au profit des pays en développement ».



Lounes Magramane.

Il convient de souligner que les ODD (Objectifs de développement durable) pour 2030 constituent un programme universel adopté par l'ONU en 2015. Il s'articule autour de 17 objectifs interconnectés visant à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici à 2030.

Les Objectifs de développement durable (ODD) représentent un cadre de référence pour agir, un outil de sensibilisation, une source d'opportunités économiques et un levier de collaboration multi-acteurs. Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles, s'adressant à tous types d'acteurs et précisant leurs contenus.

Adoptés en septembre 2015 par l'ensemble des 193 Etats membres des Nations unies, les ODD constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

Hachemi B.

UNION AFRICAINE

Boutbig lance la bataille des réformes

RÉUNI à Midrand, en Afrique du Sud, le Parlement panafricain ouvre les travaux de sa septième législature sous la présidence de l'Algérien Fateh Boutbig. Renforcement des prérogatives de l'institution, accélération de la ZLECAf, promotion de la paix et gestion durable des ressources en eau figurent parmi les priorités de cette session appelée à marquer un nouveau tournant dans l'intégration africaine.

Cette manifestation continentale réunit un impressionnant parterre de parlementaires et de représentants des Etats membres de l'Union africaine (UA). Après une période de transition et de turbulences internes, l'institution se trouve à la croisée des chemins. L'enjeu est de taille : prouver enfin sa capacité à peser concrètement sur l'intégration africaine et à dépasser le stade des vœux pieux.

C'est un défi politique majeur qui s'ouvre pour la diplomatie parlementaire à Midrand. Du 17 juillet au 1er août 2026, les projecteurs de la diplomatie parlementaire africaine seront braqués sur le siège du Parlement panafricain (PAP).

Jusqu'ici cantonné à un rôle purement consultatif qui limitait sa portée, le PAP est aujourd'hui engagé dans une profonde mue politique. Pour Boutbig et son équipe, la priorité absolue de cette session est de plaider en faveur d'une plus grande indépendance financière du PAP, « condition sine qua non d'une souveraineté décisionnelle ».

Mais le véritable cheval de bataille de la nouvelle présidence réside dans la ratification du Protocole de Malabo (2014). Ce texte fondateur, s'il venait à être pleinement ratifié par les Etats membres, conférerait au PAP de véritables pouvoirs législatifs, transformant cette agora consultative en un organe de co-législation continentale. Le nouveau bureau entend profiter de cette tribune pour surmonter les obstacles et obtenir ce précieux levier institutionnel.

Par ailleurs, les parlementaires devront se colleter aux dures réalités du terrain. En tête d'affiche des débats figureront les persistantes zones de conflit qui menacent la stabilité collective. Selon Fateh Boutbig, le défi est clair : faire de la diplomatie parlementaire un véritable levier de médiation, en complémentarité avec l'action des Etats.

Parallèlement, le Parlement devra s'attaquer à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Alors que ce projet est censé libérer le potentiel commercial intra-africain, les parlementaires s'efforceront d'identifier et de lever les barrières qui agissent comme autant de goulots d'étranglement. L'objectif est d'harmoniser les législations afin d'offrir un corridor fluide aux marchandises et aux services africains.

Fidèle à la thématique de l'année 2026 de l'Union africaine, le Parlement placera la question des ressources naturelles au cœur de ses travaux. Sous le thème « Garantir un accès durable à l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 », les élus examineront des solutions coordonnées face au stress hydrique qui touche de nombreuses régions du continent.

Cette session de deux semaines s'articulera autour de réunions préparatoires, des travaux des commissions permanentes et des groupes régionaux, de séances plénières consacrées notamment à l'adoption des textes et à la présentation de l'état de l'Union africaine, avant de s'achever par la Conférence des présidents des Parlements nationaux et régionaux.

Au terme des travaux, le PAP adoptera ses résolutions et recommandations finales. Pour Fateh Boutbig, cette session marque le point de départ d'une action diplomatique destinée à faire du Parlement panafricain une voix influente des peuples d'Afrique dans la marche vers l'intégration.

Khalil Aouir

DÉCÈS DU PÈRE ÉMIR DU QATAR

Alger salue la mémoire d'un grand dirigeant

L'ALGÉRIE a exprimé, hier, sa profonde compassion à l'État du Qatar à la suite du décès du Père Émir, Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani, à travers une série de gestes officiels traduisant la solidarité et les liens fraternels unissant les deux pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, s'est rendu, hier, au Qatar pour présenter les condoléances à Son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, suite au décès de son père, l'Émir Hamad ben Khalifa Al Thani, a précisé la même source.

À cette occasion, M. Nasri, était accompagné de M. Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, du général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du professeur Makhlouf Sahel, chef de cabinet du président du Conseil de la nation, ainsi que de M. Ihsane Naouk, directeur par intérim du Machrek arabe et de la Ligue des États arabes au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Toujours, au nom du président, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a signé, au siège de l'ambassade de l'État du Qatar à Alger, le registre de condoléances ouvert à la suite du décès du Père Émir. Dans son mot il a écrit : « C'est avec une profonde tristesse, une vive affliction et une entière soumission à la volonté divine que nous avons appris le décès de Son Altesse le Père Émir, Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani. En cette douloureuse épreuve qui frappe la famille Al Thani ainsi que le peuple frère du Qatar, nous vous adressons nos plus sincères condoléances et notre profonde compassion, implorant Allah Tout-Puissant de l'accueillir dans Son vaste Paradis et d'accorder au Qatar, à son peuple et à ses dirigeants patience, réconfort et sérénité. »

Il a en outre mentionné que la disparition d'une personnalité de l'envergure du Cheikh Hamad constitue une perte considérable, rappelant qu'il a consacré sa vie au service du Qatar et de son peuple, assumant avec compétence et sagesse les plus hautes responsabilités de l'État. « Tous s'accordent à reconnaître qu'il fut un dirigeant d'exception, ayant conduit une transformation remarquable qui a permis au Qatar d'accéder au rang des États influents sur les scènes régionale et internationale », a-t-il ajouté.

Grâce à « sa clairvoyance et à sa sagesse, il a contribué à désamorcer de nombreux conflits et crises, favorisant le dialogue et la réconciliation entre les parties adverses. Sous son impulsion, Doha est devenue un centre de référence en matière de médiation et de règlement pacifique des différends, une contribution qui lui vaut aujourd'hui la reconnaissance de la communauté internationale. Le Qatar a également renforcé cette action à travers son engagement humanitaire et l'aide apportée aux peuples éprouvés par les conflits », a-t-il relevé.

M. Sifi Ghrieb a rappelé que le Cheikh Hamad entretenait, par ailleurs, des liens privilégiés avec l'Algérie et son peuple. Dès l'indépendance du pays, alors qu'il était encore étudiant, il avait consacré un article à l'Algérie. Ces relations se sont consolidées au fil de ses visites privées dans notre pays.

Amel Saïdi

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Mozambique, nouveau corridor vers l'Est africain

POURSUIVANT ses efforts pour conquérir de nouveaux marchés africains, l'Algérie affine sa stratégie pour y parvenir. Dans ce sens, le rapprochement économique avec le Mozambique ouvre une nouvelle fenêtre d'opportunités pour les entreprises nationales, entre conquête commerciale, implantation industrielle et diversification des exportations hors hydrocarbures.
Véritable passerelle vers l'Afrique de l'Est, le Mozambique offre un accès stratégique à un marché de plus de 470 millions de consommateurs, plaçant la coopération entre Alger et Maputo au cœur d'une nouvelle dynamique de croissance continentale. Reçu hier à Alger par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le professeur Kamel Rezig, le secrétaire d'État au Commerce de la République du Mozambique, Antonio Grispus, accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires, a souligné l'importance de la coopération avec l'Algérie. Les discussions ont porté sur les moyens de dynamiser les échanges commerciaux bilatéraux et d'exploiter davantage les potentialités économiques des deux pays. Au cœur des échanges, l'augmentation des exportations algériennes vers le marché mozambicain et l'identification de nouvelles opportunités d'investissement.
Pour Alger, l'enjeu est d'accélérer l'ouverture de ses entreprises sur le continent africain et donner un nouvel élan à ses exportations hors hydrocarbures. Le ministre Kamel Rezig a mis en avant les capacités de l'industrie nationale, forte d'une production diversifiée et de produits compétitifs capables de répondre aux exigences de plusieurs marchés internationaux.
L'Algérie entend ainsi renforcer sa présence dans un espace africain en pleine transformation économique, où les besoins en produits industriels, agricoles et manufacturés ne cessent de croître. Le Mozambique, avec ses ressources, sa position géographique stratégique et son ouverture sur l'océan Indien, apparaît comme un partenaire privilégié dans cette nouvelle ambition continentale.
De son côté, Antonio Grispus a insisté sur l'importance d'encourager l'investissement algérien au Mozambique, présenté comme une véritable passerelle vers les marchés d'Afrique de l'Est. Une région qui représente un bassin économique majeur avec plus de 470 millions de consommateurs et qui offre de nombreuses perspectives aux opérateurs souhaitant élargir leur présence à l'international.
Cette approche dépasse le simple cadre commercial. Elle traduit une volonté commune de bâtir une coopération économique durable, fondée sur l'investissement, le transfert d'expertise et la création de passerelles entre les entreprises des deux pays.
Alors que l'Algérie affiche son ambition de consolider sa place dans les échanges intra-africains, le Mozambique pourrait devenir l'un des points d'appui de cette stratégie. Un nouveau front économique s'ouvre ainsi pour les entreprises algériennes, à la recherche de relais de croissance sur un continent aux opportunités multiples.

M. B.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET EXPORT

L'Algérie et le Henan scellent une alliance historique

En accueillant une importante délégation du Henan, véritable poumon agricole de la Chine, l'Algérie pose les jalons d'un partenariat commercial et technologique d'envergure. Entre projets de transfert de technologie, exportation de produits du terroir algérien et recherche sur les semences résilientes, Alger et Pékin ouvrent un nouveau chapitre majeur de leur coopération économique.


Un partenariat d'envergure.

L'Algérie accélère la diversification de ses partenaires économiques et cible le gigantesque marché chinois. Une étape décisive vient d'être franchie ce mardi à Alger lors d'une séance de travail hautement stratégique entre le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, et la vice-gouverneure de la puissante province chinoise du Henan, Zhang Min. Cette rencontre, rehaussée par la présence de l'ambassadeur de Chine en Algérie, ouvre la voie à une nouvelle ère de coopération bilatérale axée sur l'exportation, l'innovation agronomique et la modernisation industrielle. Le choix du Henan est loin d'être fortuit. Avec un produit intérieur brut colossal dépassant les 900 milliards de dollars et une production céréalière annuelle de plus de 65 millions de tonnes, cette province s'impose comme le véritable grenier de la Chine. En s'alliant à ce géant agricole, l'Algérie ambitionne non seulement d'importer un savoir-faire de pointe, mais aussi de positionner ses propres produits agroalimentaires de qualité supérieure sur le marché asiatique. Mme Zhang Min a d'ailleurs exprimé l'intérêt manifeste de sa province pour les productions algériennes, soulignant l'opportunité de maximiser les exonérations douanières que Pékin accorde aux nations africaines.
Au-delà des simples flux commerciaux, les discussions ont dessiné les contours d'une feuille de route ambitieuse à court et moyen termes. Les deux parties ont exploré des chantiers cruciaux tels que le déploiement de l'agriculture intelligente, le transfert technologique pour la fabrication locale de matériel agricole, et la construction d'infrastructures modernes de stockage céréalier, un enjeu vital pour la sécurité alimentaire nationale algérienne.
Pour ancrer cette dynamique dans le réel, des actions concrètes sont déjà programmées. Les entreprises et opérateurs économiques algériens sont invités à participer en force au Salon international de l'agriculture du Henan en octobre prochain. Cette vitrine exceptionnelle facilitera les partenariats directs entre investisseurs des deux pays. Sur le plan scientifique, un accord d'envergure se prépare entre l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA) et une prestigieuse université du Henan pour concevoir des semences améliorées et hautement résistantes aux défis climatiques. Cette synergie globale témoigne de la volonté commune de hisser la coopération agricole au rang de partenariat d'exception.

Rim Boukhari

PORTAIL NATIONAL DES SERVICES NUMERIQUES

Priorité aux besoins quotidiens des citoyens

LE DÉPLOIEMENT du portail national des services numériques «Dzair Digital Services» débutera par les prestations les plus sollicitées par les citoyens. C'est ce qu'a affirmé, hier, le directeur central au Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), Mohamed Louail, ajoutant que ce dispositif vise à simplifier les démarches administratives du quotidien tout en améliorant la qualité du service public et en renforçant la contribution de l'économie numérique au développement national.
La première phase du projet intégrera progressivement plusieurs services relevant des secteurs de l'Intérieur. Les citoyens pourront notamment obtenir en ligne les actes de naissance, de mariage et de décès, les certificats de résidence ou ceux de la situation familiale.
Cette première étape comprendra également plusieurs services relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, notamment les attestations d'affiliation à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et à la Caisse nationale des retraites (CNR). Le portail donnera aussi accès aux démarches liées à l'allocation chômage, à la carte de personne en situation de handicap ainsi qu'à l'allocation forfaitaire de solidarité accordée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, selon M. Louail, qui précisé que le portail est destiné à l'ensemble des citoyens sur tout le territoire national.
L'accès aux services se fera après une inscription permettant la création d'une identité numérique provisoire, à travers la saisie du numéro d'identification nationale, des nom et prénom, de la date de naissance, du numéro de téléphone mobile et de l'adresse électronique, avant la création d'un compte personnel. À ce stade, 21 services sont déjà disponibles dans le cadre de cette première phase. Leur nombre sera progressivement élargi afin d'intégrer de nouvelles prestations.
L'Algérie ambitionne également, à travers ce projet, d'améliorer son positionnement dans les classements internationaux consacrés au gouvernement numérique, avec l'objectif d'atteindre un niveau avancé d'ici à 2030, a souligné M. Louail à la Radio nationale, tout en se montant optimiste quant aux résultats que pourrait enregistrer le pays dans les prochains indices internationaux attendus en septembre.
Le même responsable a également mis en avant les capacités du Centre national algérien des services numériques, inauguré par le président de la République, Avdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la fête de l'Indépendance.
Il a indiqué que cette infrastructure est certifiée par l'institut international Uptime Institute, référence mondiale en matière de continuité des services numériques.
Fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, le centre affiche un taux de disponibilité de 99,982 %, garantissant ainsi une continuité de service avec un niveau de défaillance extrêmement faible. Sur le plan des infrastructures, M. Louail a expliqué que le Centre national des services numériques fournit des services d'informatique en Cloud aux institutions et administrations publiques. Cette architecture permet aux organismes publics d'héberger leurs données et leurs services numériques dans des centres de données virtuels, sans devoir créer leurs propres infrastructures.
Le dispositif repose sur deux Centres implantés numériques à Mohammadia (Alger) et à Blida, qui fonctionnent simultanément selon une architecture dite «actif-actif», garantissant la continuité des services en cas d'incident sur l'un des sites.
Cette organisation permet également d'alléger la charge des ministères, qui n'ont plus à mettre en place leurs propres centres de données ni à mobiliser des équipes spécialisées pour leur gestion et leur cybersécurité, ces missions étant prises en charge par le Centre national des services numériques.
Concernant la protection des données personnelles, M. Louail a assuré que l'ensemble des informations est sécurisé conformément aux dispositions de la loi n° 25-11 relative à la protection des données à caractère personnel, fondée sur la loi n° 18-07 modifiée et complétée, ainsi qu'au décret présidentiel n° 25-320 relatif au système national de gouvernance des données.

R. B.

PIC RECORD DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Les bons réflexes pour éviter la surchauffe

Les fortes chaleurs enregistrées ces jours-ci sont automatiquement accompagnées d'une surconsommation d'électricité, engendrée par l'utilisation accrue de la climatisation. Au moins deux pics de consommation d'électricité sont déjà enregistrés par Sonelgaz, atteignant les 21 378 MW.

La question d'allier confort des citoyens et rationalisation de la consommation de l'électricité se pose plus que jamais. Pour le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Merouane Chabane, l'équation est possible. Il préconise l'adoption des éco-gestes qui passent principalement par une utilisation optimale des climatiseurs, mais aussi de travailler sur d'autres aspects, soit l'amélioration de la réglementation thermique.

Une nouvelle fois, le réseau électrique est mis à rude épreuve. Des pics record de la consommation de l'électricité sont enregistrés, parallèlement à la vague de chaleur qui sévit dans toutes les wilayas du pays. Dimanche dernier, la consommation nationale de l'énergie électrique a enregistré un pic record estimé à 21 176 mégawatts (MW). Le lendemain, soit le lundi, un nouveau pic de 21 378 mégawatts est enregistré à 15h30, dépassant ainsi le pic de consommation enregistré durant l'été 2025, lequel était estimé à 20 628 MW.

Selon le DG de l'APRUE, ce sont plus de 600 MW supplémentaires, en comparaison avec l'année précédente. «Il y a une augmentation de pratiquement 3 % en comparaison avec l'année dernière», a fait savoir hier M. Chabane dans sa déclaration à la Radio nationale, n'écartant pas une éventuelle augmentation de la consommation, et donc de la demande sur le réseau électrique, d'autant que l'été et les grandes chaleurs n'ont pas encore dit leur dernier mot. Selon lui, depuis 2012, chaque année, on enregistre une augmentation de la consommation électrique, tirée principalement par l'augmentation de la population ainsi que l'accroissement du parc logement. «Chaque année, des dizaines de milliers de logements sont attribués et derrière ces logements, des équipements électriques, dont notamment des climatiseurs, et donc une augmentation de la consommation», a-t-il précisé, signalant le fait que de plus en plus, les gens s'équipent en climatiseurs. Plus de 60 % de la population dispose d'au moins un climatiseur, a-t-il fait remarquer, affirmant que cet apport en climatisation n'est pas aidé par la qualité de l'isolation du bâti.



Adoption de nouveau éco-gestes.

Comment rationaliser la consommation électrique, tout en préservant le confort du citoyen ? Selon le premier responsable de l'APRUE, cela est possible à travers l'utilisation optimale du climatiseur. Tout en reconnaissant l'impossibilité de se passer de cet équipement, il a plaidé pour l'adoption des éco-gestes pour éviter la surconsommation de l'électricité. On devrait «régler la température de consigne à 25 degrés, c'est suffisant, car quand il y a un écart de plus de 5 degrés par rapport à l'extérieur, il y a le même confort que lorsqu'on règle à 16 degrés. Sauf qu'on consomme 20-25 % d'énergie en moins», a-t-il expliqué, avant d'ajouter : «Durant l'été, le climatiseur va impacter la facture de 40 à 50 %. C'est direct». Il a, en outre, donné un ensemble de recommandations relatives à l'aération des maisons la nuit et la fermeture des stores durant la journée, en sus de l'acquisition des appareils adaptés.

«Le bon climatiseur c'est celui qui régule le fonctionnement du compresseur. C'est ce qu'on appelle un climatiseur de type inverter», selon M. Chabane, qui affirme que cet appareil permet de réduire la consommation de 40 % en comparaison avec un climatiseur classique. Il a, dans ce sens, signalé le soutien de l'Etat aux personnes voulant remplacer leurs appareils, dans le cadre du programme national de maîtrise de l'énergie.

RÉDUIRE DE 15 % LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE À L'HORIZON 2035

Adopter de bons gestes peut certes contribuer à réduire la consommation d'énergie, mais cela ne suffit pas. Il est en effet nécessaire de travailler sur d'autres aspects, à leur tête l'enveloppe du bâtiment. Un chantier sur lequel se penchent les pouvoirs publics, selon le DG de l'APRUE, qui a signalé la collaboration avec le ministère de l'Habitat en vue d'améliorer la réglementation thermique.

M. Chabane est, par ailleurs, revenu sur la nouvelle stratégie de maîtrise de l'énergie à l'horizon 2035, affirmant que l'Algérie s'est fixé plusieurs objectifs stratégiques, clairs et ambitieux, comme la réduction de la consommation énergétique d'au moins 15 %.

«Le nouveau programme national de maîtrise de l'énergie, 2026-2035 aura pour objectifs de réduire d'au moins 15 % la consommation énergétique à l'horizon 2035, d'intégrer jusqu'à 15 gigawatts de capacité renouvelable et aussi de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 14 %», a indiqué M. Chabane. Des objectifs stratégiques qui nécessitent un plan opérationnel conséquent, selon ce responsable, qui ajoute que dans le programme national d'énergie renouvelable, il y a déjà 3 200 mégawatts qui sont en cours de mise en service, dont 400 mégawatts sont déjà opérationnels.

Lilia Aït Aki

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Les saumures, un marché à valoriser

LONGTEMPS considérées comme un résidu difficile à gérer, les saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer pourraient bientôt devenir une nouvelle source de valeur ajoutée. Le gouvernement a examiné, hier, un projet visant à valoriser ces rejets dans le cadre d'une approche d'économie circulaire, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, la réunion du gouvernement a été consacrée à plusieurs dossiers stratégiques, dont le projet de transformation des saumures produites par les stations de dessalement. L'objectif est double, à savoir réduire l'impact environnemental de ces rejets tout en exploitant leur potentiel industriel à travers la production de sels destinés à différents usages. Selon le communiqué des services du Premier ministre, les travaux menés avec les secteurs et organismes concernés ont permis d'identifier une filière technologique adaptée à cette valorisation. Une station pilote sera ainsi mise en place au niveau de la station de dessalement de Corso, afin d'expérimenter les procédés permettant de récupérer les ressources contenues dans les saumures. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus large de gestion durable des ressources, alors que l'Algérie poursuit le développement de son parc de dessalement pour renforcer la sécurité hydrique du pays. La valorisation des sous-produits issus de ces installations ouvre ainsi la voie à une meilleure exploitation des ressources disponibles et à la création de nouvelles activités industrielles. Par ailleurs, le gouvernement a consacré une partie de ses travaux au suivi de l'avancement des grands projets miniers stratégiques. Les communications présentées ont porté notamment sur le développement de la mine de fer de Gara Djebilet à Tindouf, le projet intégré des phosphates à Tébessa ainsi que le projet de la mine de zinc-plomb de Tala Hamza/Oued Amizour à Béjaïa. Les principales avancées enregistrées dans la réalisation de ces projets ont été exposées, notamment celles liées aux infrastructures, aux installations industrielles ainsi qu'aux mesures prises pour garantir l'alimentation des sites en eau et en énergie.

H. B

STATION DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER DE SKIKDA

Le chantier lancé

EN APPLICATION du programme nationale visant le renforcement de la sécurité hydrique, les travaux de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer de 140 000 m3/jour à Ben M'hidi, dans la wilaya de Skikda, ont été lancés hier. L'investissement public consenti est de plus de 100 millions de dollars.

C'est le président-directeur général du Groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, accompagné du wali de la wilaya de Skikda,, Saïd Akhrouf, qui a lancé officiellement le chantier, en présence du PDG du Holding Sonatrach Activités Externes et de Soutien (SAES), des PDG d'Algerian Desalination Company (ADC) et de l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC), ainsi que des autorités locales et de cadres dirigeants du Groupe, a indiqué hier Sonatrach dans un communiqué.

La future station disposera d'une capacité de production de 140 000 m³ d'eau par jour, dont 100 000 m³/jour destinés à l'alimentation de la zone industrielle de Skikda et 40 000 m³/jour à l'Algérienne des eaux (ADE), a précisé la même source, affirmant que le délai de réalisation de ce projet n'excédera pas deux années, conformément aux plus hauts standards techniques et d'ingénierie.

Mouloud Hachelaf, assistant du PDG de la société Algerian Desalination Company, a précisé que le délai de réalisation de cette station qui couvre une superficie d'environ 4 hectares, «sera de 36 mois au maximum, moyennant un investissement public de plus de 100 millions de dollars».

«Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer la sécurité et la souveraineté hydriques», a souligné Sonatrach, notant que la réalisation de cette station est confiée à la Société Algerian Desalination Company (filiale du groupe Sonatrach) et l'exécution des travaux à l'Entreprise nationale de canalisations (également filiale de Sonatrach).

Le lancement de ce projet illustre l'»engagement constant du Groupe à poursuivre la réalisation de projets stratégiques, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité hydrique, à la promotion du développement durable et à la consolidation de la souveraineté nationale en matière de ressources en eau».

M. Hachelaf a souligné, en marge du lancement des travaux de réalisation de la station, que ce projet stratégique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national visant à renforcer la sécurité hydrique et à garantir un approvisionnement durable en eau au profit des citoyens et des installations industrielles.

Cette station fonctionnera selon la technique de «l'osmose inverse» (procédé de purification de l'eau permettant d'éliminer une grande partie des sels, minéraux, bactéries, virus et autres impuretés dissoutes), l'une des technologies de dessalement les plus avancées au monde produisant de l'eau de haute qualité, conforme aux normes techniques et environnementales internationales.

Hamid B.

PERSONNELS ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Des assurances jusqu'à 75 % moins chères

NOUVEAU coup de pouce en faveur des personnels et des retraités de l'Éducation nationale. Le ministère a conclu des conventions avec l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurance (UAR) et trois compagnies d'assurance pour leur faire bénéficier de tarifs préférentiels, de réductions pouvant atteindre 75 % et de prestations renforcées dans plusieurs branches d'assurance.

Cette initiative s'inscrit, selon un communiqué du ministère, dans une démarche visant à consolider les partenariats avec les entreprises nationales, à renforcer l'implication des acteurs économiques dans le soutien au système éducatif et améliorer les prestations sociales destinées aux personnels de l'Éducation nationale.

Signée avec la Société nationale d'assurance (SAA), la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) et la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), cette convention donne accès à des offres préférentielles couvrant plusieurs branches d'assurance, dont l'assurance automobile, l'assistance routière, la multirisque habitation et l'assurance contre les catastrophes naturelles.

Parmi les principaux avantages accordés, figure une réduction de 75 % sur les garanties optionnelles de l'assurance automobile au profit des employés et des retraités du secteur. Le dispositif prévoit également une remise de 60 % en faveur du conjoint et des enfants pour l'assurance d'un seul véhicule par bénéficiaire, ainsi qu'une réduction de 50 % sur les contrats d'assurance multirisque habitation.

Au-delà des avantages tarifaires, la convention ambitionne d'améliorer la qualité des services proposés.

Elle prévoit l'accélération des procédures d'expertise et d'indemnisation, la possibilité d'accorder des avances sur les indemnisations dans les cas prévus, ainsi que la mise à disposition de services d'assistance routière et de conseils en matière de prévention des risques. Les compagnies d'assurances signataires s'engagent également à soutenir et à parrainer les activités éducatives initiées par les établissements scolaires.

Dans le même sillage, le ministère et l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurance ont signé une convention-cadre destinée à instaurer un partenariat durable dans les domaines de l'éducation et de la culture financière.

Cette coopération prévoit l'élaboration de programmes et d'actions communes au profit des élèves et des personnels du secteur.

Selon le communiqué, cette convention vise à promouvoir la culture financière et à renforcer la sensibilisation économique à travers l'organisation de campagnes d'information, d'ateliers, de colloques et de séminaires, ainsi que la conception de supports pédagogiques adaptés. Elle prévoit également le respect du principe de neutralité des espaces éducatifs et le soutien aux activités éducatives, culturelles, scientifiques et sportives du secteur de l'Éducation nationale.

Lynda L.

UNIVERSITÉ

Top départ pour les préinscriptions

Le temps des choix est arrivé pour les nouveaux bacheliers. Dès aujourd'hui, ils entament la phase des préinscriptions universitaires en ligne, première étape vers leur avenir académique. Jusqu'au 19 juillet, ils devront arrêter leurs choix d'orientation, dans un contexte où les filières les plus convoitées, à l'image de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et des études médicales, maintiennent des conditions d'accès particulièrement exigeantes.


Première étape pour les bacheliers.

Dans ce sens, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique invite les nouveaux bacheliers à effectuer leurs démarches via la plateforme numérique dédiée à l'orientation, tout en prenant connaissance des conditions d'accès aux différentes filières. Cette campagne est marquée par le maintien de critères d'admission particulièrement sélectifs pour les formations les plus convoitées, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et des sciences de la santé.

Le ministère a officiellement lancé le calendrier des inscriptions universitaires destiné aux lauréats du baccalauréat 2026. Les préinscriptions se dérouleront du 15 au 19 juillet via la plate-forme électronique d'orientation universitaire, où les candidats sont appelés à formuler leurs vœux après avoir consulté le Guide du nouveau bachelier et les conditions d'accès à chaque spécialité.

Selon la circulaire ministérielle relative à l'orientation universitaire, les Ecoles nationales supérieures d'intelligence artificielle et de cybersécurité demeurent les formations les plus sélectives. Une moyenne minimale de 17/20 est exigée pour participer au classement d'accès à ces deux établissements relevant du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah.

L'Ecole nationale supérieure de mathématiques affiche également des seuils élevés, fixés à 16/20 pour les titulaires d'un baccalauréat en Mathématiques, à 16,5/20 pour ceux de la filière Sciences expérimentales et à 17/20 pour les candidats de la filière Technique-Mathématiques. Les écoles spécialisées en systèmes autonomes et en nanosciences figurent également parmi les formations les plus demandées.

Les filières des sciences de la santé restent, elles aussi, très convoitées. Le ministère a fixé une moyenne minimale de 14/20 pour participer au classement d'accès aux licences nationales en sciences de la santé dispensées par l'Université des sciences de la santé d'Alger, notamment dans les spécialités de fabrication des produits pharmaceutiques et de santé, d'auxiliaire en pharmacie, ainsi que de santé et d'hygiène bucco-dentaires.

LES ÉTUDES MÉDICALES TOUJOURS TRÈS SÉLECTIVES

Pour les études de médecine, de pharmacie et de chirurgie dentaire, soumises à une inscription locale, les candidats devront justifier d'une moyenne minimale de 16/20. La priorité est accordée aux bacheliers des filières Sciences expérimentales et Mathématiques, le ministère précisant toutefois que les seuils définitifs d'admission dépendront de la concurrence et du nombre de places pédagogiques disponibles.

Concernant la formation vétérinaire, une moyenne de 14,5/20 est requise pour les candidats issus des filières Sciences expérimentales et Mathématiques, contre 15/20 pour les titulaires d'un baccalauréat Technique-Mathématiques. Les instituts vétérinaires des universités Constantine 1, Batna 1 et Tiaret ouvriront, pour leur part, les inscriptions nationales à partir d'une moyenne de 12/20, tandis que douze autres universités proposeront cette formation dans le cadre d'une inscription locale. Le ministère rappelle que les étudiants admis dans les écoles du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah suivront l'ensemble de leur cursus en langue anglaise, conformément à la stratégie nationale visant à renforcer l'enseignement de cette langue dans les formations scientifiques et technologiques. Les titulaires d'un baccalauréat avec la mention « Excellent », admis dans ces établissements, devront en outre s'engager à servir pendant cinq ans au sein des administrations, des établissements publics ou des entreprises économiques nationales, s'ils sont recrutés à l'issue de leur formation. Par ailleurs, des cours de soutien en anglais seront proposés à distance, du 20 juillet au 20 septembre 2026, afin de préparer les étudiants à suivre leur cursus dans cette langue.

Lynda Louifi

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La nouvelle feuille de route

AVEC son nouveau Plan national stratégique de santé en milieu professionnel 2026-2030, le ministère de la Santé amorce une transformation profonde du système de santé au travail, en tournant la page d'une approche centrée sur la réparation pour instaurer une véritable culture de la prévention. Modernisation de la médecine du travail, détection précoce des risques, formation des spécialistes et renforcement des systèmes d'information sanitaire, autant de défis à relever pour bâtir un environnement professionnel plus sûr et plus sain, au service de la protection de millions de travailleurs.

Lors de la présentation de ce Plan, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a déclaré, hier, que « ce plan constitue une étape charnière dans la construction d'une nouvelle vision nationale qui fait de la prévention un choix stratégique et de la santé du travailleur un pilier essentiel pour protéger le capital humain et soutenir le développement économique et social », dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi.

Le ministre a également souligné que « l'État considère la protection de la santé du travailleur comme un choix stratégique », ajoutant que « l'investissement dans la santé humaine est l'investissement le plus durable et le plus rentable, puisqu'il constitue le fondement d'une économie forte, d'entreprises plus compétitives et d'une société plus saine et plus productive ».

Il a également insisté sur la démarche ayant conduit à l'élaboration de cette feuille de route. Selon lui, ce document est « le fruit d'un vaste travail participatif ayant associé les différents secteurs, les institutions nationales, les experts ainsi que les partenaires sociaux et économiques », rappelant que « la protection de la santé du travailleur est une responsabilité collective et que le succès des politiques de prévention repose sur la complémentarité des efforts et la convergence des visions ». Se son côté, la présidente de la Commission nationale des experts en médecine du travail au ministère de la Santé, Noura Liani, a mis en avant les fondements du modèle algérien. Elle a affirmé que la médecine du travail repose sur « un cadre constitutionnel garantissant le droit à la santé en milieu professionnel ainsi que sur un dispositif juridique conforme aux conventions de l'Organisation internationale du travail ratifiées par l'Algérie ».

Elle a également souligné que « l'une des spécificités du modèle algérien réside dans l'intégration de la médecine du travail au sein du système national de santé », estimant que cette organisation, conjuguée à « une volonté politique affirmée », a permis l'élaboration d'un plan stratégique appelé à structurer durablement le secteur.

Il s'articule autour de cinq axes stratégiques, à savoir la modernisation du cadre juridique et de la gouvernance, le développement des services de médecine du travail, le renforcement des ressources humaines à travers la formation et la spécialisation, la consolidation des dispositifs de prévention, de dépistage et de surveillance des risques professionnels, ainsi que la mise en place d'un système national intégré d'information et le développement de la recherche scientifique afin de disposer de données fiables pour orienter les politiques publiques et anticiper les nouveaux défis sanitaires liés au monde du travail.

Sihem Bounabi

EN RÉPONSE AUX ATTAQUES DE WASHINGTON

Téhéran frappe des bases américaines au Moyen-Orient

Les États-Unis et l'Iran poursuivent leurs frappes mutuelles, avec une intensification des combats autour du détroit d'Ormuz. Les pays du Golfe et la Jordanie sont exposés, tandis que les attaques contre des navires font grimper les inquiétudes économiques.

Les affrontements entre les États-Unis et l'Iran se sont poursuivis toute la journée et la soirée du 13 juillet, pour la troisième journée consécutive, marquant l'une des plus fortes escalades depuis le cessez-le-feu annoncé le 7 avril. Les deux pays ont multiplié les opérations militaires, tandis que les tensions gagnent progressivement les pays voisins du Golfe. L'armée américaine a revendiqué une nouvelle série de raids contre plusieurs sites en Iran après une opération de cinq heures contre des infrastructures militaires dans le sud du pays, notamment autour des zones portuaires de Bandar Abbas et d'autres installations situées sur le littoral iranien. De son côté, l'Iran a annoncé de nouvelles frappes contre des installations liées aux forces américaines à Bahreïn et en Jordanie. Les Gardiens de la Révolution ont affirmé avoir visé plusieurs sites, tandis que la Jordanie a annoncé avoir intercepté quatre missiles iraniens entrés dans son espace aérien, sans faire de victime ni causer de dégâts. Ormuz, épicentre de la confrontation La crise s'est également étendue au trafic maritime. Les Émirats arabes unis ont accusé l'Iran d'avoir frappé deux de leurs pétroliers dans le détroit d'Ormuz avec des missiles de croisière. Un membre d'équipage indien a été tué et plusieurs autres personnes ont été blessées après des incendies à bord des navires. Cette nouvelle attaque a ravivé les inquiétudes sur la sécurité d'une voie stratégique par laquelle transite une grande partie du commerce mondial d'hydrocarbures. Face à cette instabilité, les marchés pétroliers ont réagi. Le prix du Brent a dépassé les 85 dollars le baril, enregistrant une forte progression après plusieurs jours de tensions autour du détroit d'Ormuz. Donald Trump a annoncé le rétablissement d'un blocus naval contre l'Iran et évoqué l'instauration d'une taxe de 20 % sur les marchandises transitant par le détroit d'Ormuz, affirmant que les États-Unis assureraient désormais la sécurité de cette zone stratégique. Embrasement régional L'Iran a rejeté toute intervention américaine dans la gestion du détroit et averti les pays du Golfe que toute coopération militaire avec Washington serait considérée comme un « acte de guerre ». Les tensions se sont également propagées au Yémen : les Houthis, alliés de Téhéran, ont annoncé avoir visé un aéroport saoudien en représailles à une attaque contre l'aéroport de Sanaa. L'ensemble de ces événements fait craindre un élargissement régional du conflit. Parallèlement, le Parlement iranien a entamé l'examen d'un projet de loi concernant le détroit d'Ormuz, a déclaré le 14 juillet le chef de la Commission parlementaire de la sécurité nationale. « Hier soir, au moment même où des drones américains ont été abattus, le projet de loi intitulé "Action stratégique pour la sécurité et le développement durable du détroit d'Ormuz et du golfe Persique" a été officiellement présenté au Parlement iranien », a écrit en anglais sur X Ebrahim Azizi, sans préciser le contenu du texte ni la date à laquelle il serait examiné. **R. I.**



COALITION DES VA-T-EN-GUERRE

Macron détaille un nouveau programme d'aide militaire à l'Ukraine

EMMANUEL MACRON a présenté un nouveau programme d'aide militaire à l'Ukraine comprenant des livraisons de missiles, des licences de production d'armements et seize avions Rafale. Paris a également annoncé la création d'une coalition européenne de défense antimissile, tout en appelant l'industrie française à accélérer sa production militaire. Emmanuel Macron a présenté, le 13 juillet à Paris, une nouvelle série de mesures militaires destinées à l'Ukraine après une réunion de la « coalition des volontaires ». Les annonces concernent la défense aérienne, la production de missiles, l'aviation ukrainienne et l'augmentation des capacités de l'industrie française de l'armement. La France, l'Ukraine, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni doivent former une coalition européenne qualifiée de « strictement défensive ». Selon la présentation faite par Paris, elle doit permettre de réunir des technologies, des ressources et des capacités industrielles dans le domaine de la défense antimissile. Cette initiative intervient alors que plusieurs pays européens accélèrent leur réarmement. Dans un discours prononcé le même jour devant les forces armées, Macron a demandé à l'industrie française de produire plus rapidement et de pouvoir fabriquer des armes « en grandes quantités » en cas de besoin. Le président français estime que la situation stratégique en Europe ne dépend plus seulement des stocks disponibles, mais aussi de la capacité à maintenir un flux continu d'armements. « Ce ne sont pas les arsenaux existants, mais la capacité à produire des armes qui dissuadera les adversaires », a-t-il déclaré, sans préciser quels pays il désignait. Moscou rejette pour sa part les accusations selon lesquelles la Russie préparerait une attaque contre les États membres de l'OTAN. Les autorités russes affirment ne nourrir aucune revendication territoriale à leur égard. Paris continue néanmoins de présenter la hausse de ses dépenses militaires et de sa production d'armes comme une réponse aux risques de futurs conflits. Missiles, radars et production sous licence Les premières mesures annoncées doivent être appliquées à court terme. L'Ukraine devrait recevoir dans les prochaines semaines de nouveaux missiles destinés aux systèmes de défense antiaérienne franco-italiens SAMP-T. Paris prévoit également l'envoi de radars supplémentaires et l'acquisition par Kiev d'une première série de batteries SAMP-T de nouvelle génération. L'implication française doit aussi s'étendre à la production d'armements sur le territoire ukrainien. Macron a annoncé le transfert de licences autorisant Kiev à fabriquer des missiles antiaériens Aster-30, des missiles de croisière SCALP et des bombes guidées AASM Hammer. Une partie de ces équipements pourra ainsi être produite grâce aux licences et aux technologies fournies par la France. Le soutien militaire occidental ne repose donc plus seulement sur l'envoi d'armes déjà fabriquées. Il comprend désormais le transfert de technologies et de capacités de production, ce qui inscrit l'engagement militaire européen auprès de Kiev dans une perspective de long terme. Seize Rafale annoncés pour 2028-2029 À plus longue échéance, Paris prévoit de fournir seize avions de combat Rafale à l'Ukraine. Les premiers appareils devraient être déployés en 2028 ou en 2029, tandis que les vols de formation doivent commencer dans les prochains mois. Le programme prévoit également la modernisation d'une partie des avions ukrainiens déjà en service. Ces livraisons restent donc éloignées, mais elles montrent que Paris prépare une assistance militaire destinée à se poursuivre sur plusieurs années. Le soutien à Kiev occupe ainsi une place croissante dans la politique industrielle et militaire française. Selon Macron, le réarmement de la France doit permettre de continuer à approvisionner l'Ukraine tout en renforçant les capacités militaires européennes. **R. I.**

SÉNÉGAL

La fracture au sommet du pouvoir

OUSMANE SONKO a vivement critiqué Bassirou Diomaye Faye et menacé de faire tomber son gouvernement grâce à la majorité parlementaire du Pastef. L'ancien Premier ministre accuse le président de s'éloigner du projet souverainiste porté par leur mouvement et de préparer sa propre trajectoire politique. La fragile entente entre le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye et son ancien allié Ousmane Sonko semble définitivement rompue. Dans la soirée du 12 juillet, à Touba, lors de l'inauguration du siège du Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), le président de l'Assemblée nationale a lancé une offensive virulente contre le chef de l'État, accusant son gouvernement de s'éloigner du projet souverainiste porté par leur mouvement. Alors qu'il s'était engagé à ne pas entraver l'action de l'exécutif, Ousmane Sonko a changé de ton et menacé de recourir aux moyens parlementaires dont il dispose pour faire tomber le gouvernement. « Nous allons lui faire face. Nous avons l'Assemblée nationale, donc nous avons des leviers pour lui faire face », a-t-il déclaré devant ses partisans. Rien ne va plus entre les deux anciens alliés Le chef du Pastef reproche notamment à Bassirou Diomaye Faye et au Premier ministre Ahmadou Al Aminou Mohamed Lô de renoncer à certaines promesses de renégociation de contrats stratégiques, notamment dans le secteur des ressources naturelles. Selon lui, le pouvoir actuel serait également responsable d'une gestion insuffisante des difficultés économiques du pays. « Il faut que les Sénégalais sachent qu'ils ne sont nullement la préoccupation de Diomaye Faye », a affirmé Ousmane Sonko, critiquant la création d'un nouveau parti par le président alors que le pays traverse, selon lui, une période économique difficile. « Quel président peut se permettre d'avoir le temps de convoquer, du matin au soir, au Palais de la République, des gens pour former un nouveau parti politique au moment où la dette est quasi impayable ? », a-t-il lancé. Ces accusations interviennent après plusieurs mois de tensions entre les deux hommes. Ancien Premier ministre, Ousmane Sonko avait été écarté du gouvernement le 22 mai avant de rebondir rapidement en prenant la tête de l'Assemblée nationale le 26 mai, une institution largement dominée par son parti. Il accuse désormais Bassirou Diomaye Faye de chercher à affaiblir le Pastef et de préparer une nouvelle orientation politique en vue de l'élection présidentielle de 2029. L'ancien Premier ministre a également accusé le chef de l'État d'exercer des pressions sur certains responsables publics. « Depuis quelques jours, les directeurs généraux défilent au Palais pour se faire menacer », a-t-il affirmé, avant d'ajouter : « S'il le veut, qu'il limoge tous les DG de Pastef au prochain Conseil des ministres, même les PCA. » La réponse de l'exécutif ne s'est pas fait attendre. Le Premier ministre Ahmadou Al Aminou Mohamed Lô a dénoncé une tentative d'appropriation du patriotisme par un seul camp. « Chercher à faire du patriotisme le monopole d'un seul camp revient, précisément, à le trahir », a-t-il écrit sur Facebook.

R. I.

SAISIE DE PLUS DE 3 KG DE KIF TRAITÉ

Un trafiquant écroué à Oran

LES FORCES de police de la wilaya d'Oran ont saisi 3 kg et 470 g de kif traité lors d'une opération ayant conduit à l'arrestation d'un trafiquant présumé. Le mis en cause, soupçonné d'appartenir à un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de stupéfiants en milieu urbain, a été placé en détention provisoire sur décision de la justice. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Sûreté de wilaya.
Cette affaire a été traitée par les enquêteurs de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. L'opération, menée au cours de la semaine dernière, fait suite à des informations recueillies sur le terrain faisant état des activités de trafic auxquelles se livrait le suspect.
Les investigations, conduites en coordination avec le procureur de la République territorialement compétent, ont permis d'identifier le mis en cause, de localiser son lieu de résidence et de procéder à son interpellation.
La perquisition de son domicile, utilisé comme lieu de stockage et de distribution des stupéfiants, a permis la saisie de 1 020 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, ainsi que de 3 kg et 470 g de kif traité.
L'enquête a également révélé que le suspect agissait au sein d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de stupéfiants, ciblant notamment les jeunes en milieu urbain.

D'Oran, Brahim Mazi

ORAN

Un homme décède après une chute du sixième étage

UN TRENTENAIRE a trouvé la mort dans la nuit de dimanche à lundi à Oran après une chute du sixième étage d'un immeuble d'habitation situé dans le secteur de Akid Lotfi. Alertés en pleine nuit, les services de secours se sont rapidement rendus sur les lieux, mais n'ont pu que constater le décès de la victime. Les circonstances exactes de ce drame restent à déterminer.
Selon les informations communiquées par les services de la Protection civile, l'intervention a été déclenchée à 3 h 32 après le signalement de la chute d'une personne du sixième étage d'un immeuble d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et de sept étages, au quartier Khemisti, situé à Akid Lotfi.
À leur arrivée sur les lieux, les équipes de secours ont pris en charge la victime, un homme âgé d'environ 30 ans. Malgré leur intervention, elles n'ont pu que constater son décès. Le corps a été évacué vers la morgue de l'hôpital local. Une enquête permettra d'établir les circonstances exactes de cette tragédie.
Ce nouveau drame survient à peine une semaine après un accident similaire enregistré dans la wilaya d'Oran. Le 7 juillet, une jeune femme de 28 ans avait perdu la vie après une chute depuis le deuxième étage d'un immeuble d'habitation situé au 7, rue Boudinar-Miloud, dans la commune de Bir El Djir.
À la suite du signalement de l'accident, les éléments de la Protection civile s'étaient rapidement rendus sur les lieux, où ils n'avaient pu que constater le décès de la victime avant son transfert vers la morgue de l'hôpital local.

Brahim Mazi

SAISON ESTIVALE

Boumerdès renforce la prévention sur les plages

À l'heure où les plages connaissent une affluence record, la prévention s'impose plus que jamais comme le premier rempart contre les accidents et les risques sanitaires de l'été.

C'est dans cette optique que la wilaya de Boumerdès a organisé, hier, une journée d'étude et de sensibilisation consacrée au contrôle et aux risques sanitaires liés à la baignade durant la saison estivale. Une rencontre qui a réuni responsables, experts, médecins, chercheurs et représentants des différents secteurs concernés autour d'un objectif commun, celui de garantir un été plus sûr aux estivants.
Les travaux de cette journée, organisée par l'Institut national de santé publique (INSP), en coordination avec la Direction de la santé et de la population (DSP) de Boumerdès, se sont déroulés à la bibliothèque principale de lecture publique « Abderrahmane Ben Hamida », sous la présidence de la wali de Boumerdès, Fouzia Naâma.
Ont également pris part à cette rencontre le directeur général de l'Institut national de santé publique, la cheffe de daïra de Boumerdès, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, des représentants des services de sécurité, de la Protection civile, des directeurs exécutifs, ainsi que de nombreux universitaires, médecins, spécialistes, chercheurs et cadres du secteur de la santé.
Dans son allocution d'ouverture, la wali de Boumerdès a insisté sur l'importance de renforcer les actions de prévention et de sensibilisation afin de préserver la santé et la sécurité des citoyens durant la saison estivale. Elle a rappelé que l'augmentation de la fréquentation des plages et des plans d'eau en période estivale impose une vigilance accrue de l'ensemble des intervenants, mais également des citoyens eux-mêmes. Elle a notamment appelé au respect strict des consignes de sécurité, invitant les estivants à privilégier les plages autorisées et surveillées, à éviter les zones dangereuses et à assurer une surveillance permanente des enfants, particulièrement exposés aux risques de noyade.
La responsable de l'exécutif local a également souligné que les pouvoirs publics ont mobilisé d'importants moyens humains, matériels et logistiques afin d'assurer le bon déroulement de la saison estivale. Cette mobilisation, a-t-elle indiqué, repose



sur l'implication coordonnée de l'ensemble des secteurs concernés, notamment la Protection civile, les services de santé, les collectivités locales et les services de sécurité. Toutefois, a-t-elle rappelé, l'efficacité de ce dispositif dépend aussi du comportement des citoyens. « La prévention est une responsabilité partagée », a-t-elle souligné, estimant que le respect des règles de prudence demeure la meilleure garantie pour réduire les accidents et préserver des vies.
De son côté, le directeur général de l'Institut national de santé publique a mis en avant l'importance de renforcer la veille sanitaire tout au long de la saison estivale. Il a particulièrement insisté sur la surveillance permanente de la qualité des eaux de baignade, des plages et des piscines, ainsi que sur la prévention des noyades, des coups de chaleur et des autres risques sanitaires liés aux fortes températures.
Il a, à cette occasion, salué la qualité de la coordination entre les différents secteurs impliqués, estimant que cette synergie constitue un levier essentiel pour garantir un environnement estival sain et sécurisé au profit des citoyens. Au-delà des interventions institutionnelles, cette journée d'étude a été marquée par un riche programme scientifique et technique. Plusieurs spécialistes ont présenté des communications consacrées au cadre réglementaire régissant le contrôle de la qualité des eaux de baignade, aux méthodes de surveillance bactériologique, physique et chimique des eaux, ainsi qu'aux mesures de prévention sanitaire spécifiques à la période estivale. Les participants ont également échangé autour des moyens de prévention des noyades, de l'organisation des secours, de la prise en charge des accidents de baignade et des risques sanitaires liés à une exposition prolongée au soleil, notamment les coups de chaleur, les insolations et les effets des rayonnements ultraviolets.
Point fort de cette rencontre, un atelier pratique a permis aux participants d'assister à des démonstrations sur les gestes de premiers secours et les conduites à tenir face à une personne victime de noyade. Animé par des spécialistes et des représentants des différents services concernés, cet exercice a mis en évidence l'importance d'une intervention rapide et maîtrisée pour augmenter les chances de survie des victimes.

R. R.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Constantine poursuit sa stratégie de ville verte

LA WILAYA de Constantine poursuit ses efforts en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du renforcement du couvert végétal à travers une vaste campagne d'entretien et d'aménagement des espaces verts. Inscrite dans le cadre des orientations du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, cette opération vise à faire de Constantine une « ville verte » et à renforcer l'attractivité de son territoire.
Selon un communiqué de la wilaya, les interventions se poursuivent sur plusieurs sites stratégiques de la ville, notamment le long des principaux axes routiers, avec la mobilisation des services concernés pour préserver les espaces verts et améliorer l'esthétique urbaine.
Les équipes chargées de l'opération procèdent notamment à l'entretien et au nettoyage des bassins et des fontaines, ainsi qu'au réglage de leurs systèmes de fonctionnement afin d'assurer leur remise en service et leur bon fonctionnement. Ces actions ont pour objectif d'embellir les places publiques, les jardins et les espaces de détente fréquentés par les citoyens.
La campagne concerne également l'entretien et le nettoyage des espaces verts situés au niveau du centre commercial du quartier Daksi-Abdessalem, ainsi que ceux de l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales.
Les travaux comprennent aussi la tonte des pelouses au niveau des Arcs romains, l'entretien de plusieurs jardins publics, la tonte et le nettoyage du terre-plein central situé à proximité du siège de la Cour de justice, ainsi que l'élimination des mauvaises herbes au sein de l'Université des Frères Mentouri.
Par ailleurs, des opérations de nettoyage et de peinture des supports de bordures (talus) sont également menées dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, dans le cadre de cette campagne d'embellissement.
À travers cette initiative, les autorités locales entendent préserver le patrimoine végétal de la ville, améliorer la qualité du paysage urbain et offrir aux citoyens un environnement plus propre, plus agréable et plus attractif, conformément à la stratégie de développement durable engagée par la wilaya.

R. R.

HOMMAGE AU COMPOSITEUR DE «KASSAMAN»

Mohamed Fawzi, une mélodie pour l'éternité

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a rendu, samedi soir, un vibrant hommage au grand compositeur, chanteur et acteur égyptien Mohamed Fawzi (1918-1966), auteur de la mélodie de l'hymne national «Kassaman», lors d'une soirée artistique organisée dans le cadre des célébrations du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance.



Placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec l'ambassade d'Égypte en Algérie, l'événement a réuni des responsables, des diplomates ainsi que les familles de Mohamed Fawzi et de Moufdi Zakaria, auteur des paroles de l'hymne.

La cérémonie a permis de mettre en lumière le rôle joué par le musicien égyptien dans l'histoire de la révolution algérienne, et a aussi été l'occasion de rappeler les liens historiques, culturels et fraternels entre l'Algérie et l'Égypte.

L'événement tenu en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a réuni l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte auprès de l'Algérie, M. Abdellatif Ellayeh, ainsi que les familles du regretté artiste Mohamed Fawzi et du poète Moufdi Zakaria, auteur des paroles de «Kassaman». Les proches des deux auteurs ont été honorées par la ministre de la Culture et des Arts, en présence du chargé de la gestion de l'Opéra d'Alger, M. Mourad Senouci, et de plusieurs cadres de l'Etat.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Bendouda a souligné que cet hommage se veut «un renouvellement de l'engagement envers les créateurs dont les noms demeurent étroitement liés au parcours de lutte de l'Algérie», affirmant que «l'Algérie n'oublie jamais ceux qui lui ont offert un moment de beauté ou déployé un effort sincère».

MOHAMED FAWZI ET DE MOUFDI ZAKARIA DES GÉNIES HORS PAIR

La ministre a également salué ce qu'elle a qualifié de «génie hors pair» de Mohamed Fawzi dans l'univers musical, mettant en avant «son talent artistique, qui lui permettait de passer des mélodies destinées aux enfants, imprégnées d'une fine compréhension psychologique, à des compositions captivantes pour le public adulte».

Evoquant la composition de l'hymne national algérien «Kassaman» par Mohamed Fawzi, la ministre a salué «son génie, mis au service de l'honneur de l'unité de la nation, ainsi que sa volonté sincère d'enregistrer la mélodie et de la présenter rapidement comme une contribution à la Révolution algérienne».

Elle a également rendu hommage au génie de Moufdi Zakaria dans l'écriture des paroles, estimant que «l'alliance entre la créativité de Mohamed Fawzi et le génie de Moufdi Zakaria a donné naissance à un hymne dont l'écho résonne à travers les horizons au rythme de la libération».

Par ailleurs, Mme Bendouda a réaffirmé «la politique constante de l'Algérie consistant à commémorer la mémoire de ses amis, issus de différents pays, qui se sont tenus à ses côtés», rappelant plusieurs personnalités ayant manifesté leur solidarité avec la cause algérienne, parmi lesquelles Mohamed Fawzi, qu'elle a qualifié de «symboles d'une conscience humaine vivante».

De son côté, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte auprès de l'Algérie a déclaré que cette cérémonie «rend hommage aux sacrifices des martyrs et célèbre l'héritage musical commun», ajoutant que cette distinction «met en lumière les liens historiques et les combats partagés entre les peuples algérien et égyptien, ainsi que le rôle des arts comme vecteur de rapprochement et d'amitié entre les nations».

HOMMAGE À LA LUTTE DU PEUPLE ALGÉRIEN

Pour sa part, Mounir Fawzi, fils du compositeur Mohamed Fawzi, a souligné que son père était profondément fier d'avoir composé la mélodie de l'hymne national algérien, qu'il considérait comme «un cadeau symbolique en hommage à la lutte du peuple algérien».

Avec la participation de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Lotfi Saidi, et de son chœur, conduit par Zouhir Mazari, le concert s'est ouvert par l'hymne national algérien «Kassaman». Le chanteur égyptien Walid Haidar et l'artiste algérienne Nada Errihane ont ensuite interprété un florilège de chansons devant un public conquis, notamment Dari El Ouyoun Dariha, l'un des chefs-d'œuvre de Mohamed Fawzi, qu'il avait composé et interprété pour la première fois en 1953 dans le film égyptien Ibn Lil-Ijar (Un fils à louer).

Parmi les œuvres interprétées figurait également Million Chahid (Un million de martyrs), l'une des compositions de Mohamed Fawzi les plus intimement liées à l'Algérie et à sa Glorieuse Révolution. Cette chanson, dont les paroles ont été écrites par son compatriote, le poète Abdel Fattah Mostafa, a été composée et interprétée pour la première fois en 1962.

Le concert a également été marqué par l'interprétation de plusieurs hymnes et chants révolutionnaires, dont Ya Chahid El Watan (O martyr de la patrie), sur des paroles d'Ibrahim Toukan et de Mahmoud Abou El Wafa, mises en musique par El Amine Bechichi, ainsi que Min Jibalina Talaa Sawt El Ahrar (De nos montagnes s'est élevée la voix des hommes libres), écrit par Mohamed El Aïd Al Khalifa et composé par Mohamed El Hadi Cherif, sans oublier Ayma Aazizen Ourtesrou de Farid Ali. Mohamed Fawzi est considéré comme l'une des grandes figures de la chanson égyptienne et arabe. Compositeur, chanteur et acteur de talent, il s'est illustré dans le cinéma égyptien des années 1940 et 1950. Son répertoire compte plus de 400 chansons, dont la plupart ont été interprétées dans des films, notamment Tamalli Fi Qalbi et Elli Yehwak Ahwah. Il est également connu pour ses chansons destinées aux enfants, en particulier Mama Zamanha Gaya, qui a acquis une grande renommée à travers le monde arabe.

A. B. / Agence

43E FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Quand les sonorités modernes rencontrent les rythmes chaouis

LA QUATRIÈME soirée de la 43e édition du Festival culturel international de Timgad a offert, dans la nuit de dimanche à lundi, un spectacle placé sous le signe de la diversité musicale et de la communion avec le public.

Organisée au nouveau théâtre de plein air de Timgad, la soirée a réuni des milliers de festivaliers venus assister aux prestations d'artsites aux univers musicaux variés, allant du chant chaoui aux sonorités urbaines et modernes.

Entre rap, reggae, musique populaire et zengaoui, les prestations du groupe mauritanien Monza et des artistes algériens Moh Milano, Djam, Timouh et Hamid Belbeche ont suscité un fort engouement.

Ainsi, la soirée a été marquée, tout comme les précédentes, par la présence d'un public constitué de jeunes gens en majorité, qui ont animé le spectacle en interagissant par des danses et des reprises en chœur de nombreux morceaux, et en créant de magnifiques tableaux au moyen des torches de leurs téléphones portables.

Le public présent a tout particulièrement apprécié des chansons mêlant rap, musique populaire, zengaoui et reggae, interprétées par le groupe mauritanien, qui a émerveillé le public par sa performance exceptionnelle, avant de confier la scène aux artistes algériens.

Les familles, fortement présentes également, ont interagi avec enthousiasme avec le célèbre artiste de la chanson chaouie, Hamid Belbeche, en poussant des youyous chaleureux.

Tous les artistes qui se sont succédé sur la scène du théâtre de plein air de Timgad ont salué l'interaction du public, qui a contribué à créer une ambiance festive et extrêmement chaleureuse tout au long de cette 4ème soirée.

A. B. / Agence



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE CHLEF
COMMUNE DE CHLEF

N.I.F : 098402015016833

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 71/2026

Le Président de l'Assemblé Populaire Communal de Chlef, lance un avis Appel d'Offres National avec exigence de capacité minimales en vue de :

PROJET : Réalisation d'un Ouvrage d'Art Sur **OUED TSIGHAOUET HAY CHOUAKRIA**.

Les entreprises qualifiés au :

A/ Capacités professionnelles : une qualification principale en Travaux Publics catégorie **Trois (03) et plus Ayant les Codes liée à l'avis d'appel d'offres**, en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

B/ Capacités financières : Ayant une moyenne de chiffres d'affaires réalisés pendant les trois (03) dernières années (2023-2024 et 2025) ; supérieur ou égale à 15.000.000.00 DA, les bilans financiers des soumissionnaires des trois (03) dernières années (2023-2024 et 2025) portant l'accusé de réception des services des impôts compétents et visés par un commissaire au compte ou un comptable agrée pour les personnes morales ou Déclaration des impôts(G12) des trois dernières années (2023-2024 et 2025)), délivré par les services des impôts. Ou (C20 (en cour de cette année, compris le Régime Impôt et les chiffres d'affaires des trois dernières années (2023-2024 et 2025)).

C/ Capacités techniques :

- **moyens humains :**

- Disposant chef de projet Master ou Ingénieur d'état ou technicien Supérieur en Travaux Publics ou Génie Civil Spécialité susmentionnées, ayant une expérience minimale de 03 ans, justifié par des copies de : (Diplôme + attestation de travail + attestation d'affiliation CNAS) (Moins de trois (03) mois le jour d'ouverture des plis).

- **moyens Matériels :**

- Propriétaire au minimum de : un (01) Excavatrice - une (01) Niveleuse

Le matériel doit appartenir au soumissionnaire Justifier par des photocopies des cartes grise + assurance le tout en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

- **Expérience Professionnelle :**
  - - Avoir réalisé un(01) projet Ouvrage d'Art (Pont/Dalot) - (joindre le D.Q.E), durant les Cinq (05) dernières années, justifiées par une(01) attestations de bonne exécution, délivré par le maitre de l'ouvrage Public.

- **Groupement d'entreprises :**

- Conformément à la disposition de l'article 44 et 55 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, les candidats et les soumissionnaires, peuvent, dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, se présenter sous la forme d'un groupement momentané d'entreprises **solidaires**, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence, **L'un des membres du groupement**, doit avoir un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie **Trois (03) et plus Ayant les Codes liée à l'avis d'appel d'offres**, activité principale, « **Travaux Publics** » en cours de validité, le jour d'ouverture des plis ;

Qui sont intéressées par le présent avis peuvent obtenir des informations ou examiner le dossier d'appel d'offres, auprès du bureau des marchés publics sis au siège de la mairie de Chlef.

La remise du dossier se fera contre paiement d'un montant non remboursable de Quinze mille dinars (15.000.00 DA) au nom du : trésorier de la Commune de chlef.

Seules les personnes dûment mandatées par l'entreprise peuvent retirer les dossiers de soumission.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » Les trois (03) enveloppes introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme adressée à Monsieur Le Président de l'Assemblé Populaire Communal de Chlef, portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 71/2026
PROJET : Réalisation d'un Ouvrage d'Art Sur OUED TSIGHAOUET HAY CHOUAKRIA.
« A NE PAS OUVRIR »

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes (Voir l'Article 12 de l'Instruc. Aux Soumissionnaires)

- ✓ Déclaration de candidature – Déclaration de probité - copie du statut de(s) l'entreprise(s)
- ✓ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .
- ✓ Copie de l'extrait du registre de commerce re-immatriculé électronique - Copie de la carte d'Identification fiscale.
- ✓ Copie des Attestations de mise a jours CNAS - CASNOS - CACOBATPH
- ✓ Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier - Copie de l'extrait du casier judiciaire.

L'offre technique est composé des pièces suivantes: (Voir l'Article 12 de l'Instruc. Aux Soumissionnaires)

- ✓ Déclaration a souscrire - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public - Le délai de réalisation - le planning des travaux.
- ✓ **le cahier des charges (C.C.A.G - CPT - CPS)** remplis, signée et cacheté séparément - portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » - Planning des Travaux.
- ✓ Joindre un engagement concernant le respect du délai de réalisation.

L'offre Financière : (Voir l'Article 12 de l'Instruc. Aux Soumissionnaires)

- ✓ la lettre de soumission - le bordereau des prix unitaires (BPU) - le détail quantitatif et estimatif (DQE). (le tout signé et cacheté par le soumissionnaire).
- ✓ La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou le portail électronique.
- ✓ La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour avant 10 h 00 qui correspond au dernier jour de préparation des offres, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date retenue pour le dépôt des offres et l'ouverture des plis correspond au premier jour ouvrable qui suit.
- ✓ L'ouverture des plis se fera en séance publique à 10 heures, et aura lieu au siège de la mairie.
- ✓ Les offres des soumissionnaires resteront valides pendant un période égal à la durée de préparation augmentée de trois (03) mois.

- **Observation : Cette avis une convocation aux soumissionnaires pour Y assister.**

Le Jeune Indépendant **du 15/07/2026 / ANEP 2631010886**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
WILAYA DE SAIDA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

NIF : 001520074266163

Conformément a la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Saida informe les soumissionnaires de la consultation N° **08/2026** en date du **24/06/2026** que les entreprises suivante a été retenue pour les projets suivante :

Entreprise	Projet	Critère de Sélection	Montant De soumission en TTC	Montant Après correction en TTC	DELAI	Nif
SARL BGTP (BOUGHEZIOU HOCINE)	Réalisation des 100 LPL Y/C VRD +locaux commerciaux à Ain zerga commune Ouled Khaled Site 01	Offre Unique	390 012 819,34 DA	390 012 819,34 DA	12 mois	099916000778238
	Réalisation des 100 LPL Y/C VRD +locaux commerciaux à Ain zerga commune Ouled Khaled Site 02	Offre Unique	405 473 084,44 DA	405 473 084,44 DA	12 mois	
	Réalisation des 100 LPL Y/C VRD +locaux commerciaux à Ain zerga commune Ouled Khaled Site 03	Offre Unique	384 374 088,44 DA	384 374 088,44 DA	12 mois	

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans Les 10 jours a compter de l'affichage de cet avis auprès de la commission des marchés conformément aux Dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés Publics.

Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher du service contractant dans un délai de 03 jours Pour s'enquérir de toutes informations concernant les résultats d'évaluation des offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 15/07/2026 / ANEP 2631010816**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
CONSERVATION DES FORETS
IMMEUBLE DE LA PEPINIERE N.I.F N°0995 0201 903 6916

DEUXIÈME AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/C.F.C/2026 -PROGRAMME 2026 APRÈS INFRUCTUOSITÉ DES LOTS N°01 ET 05

Le conservateur des forets de la wilaya de Chlef (le responsable d'activité) lance un deuxième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité des lots n° 01et 05, pour la réalisation des travaux d'ouverture de pistes forestières sur 71 Km à travers la wilaya de Chlef, réparties comme suit :

Lot N°	Communes	Impacts	Distance (km)
01	Abou El Hassen	Ain Kahla -Agardia	2.5
	Beni Bouatteb	FD Oued Fodda (kabouate – stade Matico)	1.5
05	Beni Haoua	CW 24 - Oued Ouetar	03
	Oued Goussine	Piste Forestière Bissa-Kef El Berkouk	03
	Oued Goussine	CW 34- Cimetière Mentrache	04

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.
Le cahier des charges est retiré auprès de la Conservation des forets - Immeuble de la Pépinière - Chlef,

CONDITIONS MINIMALES D'ÉLIGIBILITÉ

1) **Pour le lot 01 :** destinés exclusivement aux micro-entreprises individuellement ou dans le cadre d'un groupement, créés dans le cadre du dispositif de l'A.N.A.D.E ou de la C.N.A.C appartenant au territoire géographique de l'agence, et qui ne peuvent présenter leurs offres que dans le lot sus indiqués, et ayant :

a) Copie de la décision d'octroi d'avantage au titre de la réalisation délivrée par l'A.N.A.D.E ou de la C.N.A.C appartenant au territoire géographique de l'agence, activité travaux public ou travaux forestiers
b) Copie du registre de commerce électronique (101.103 entreprise des travaux forestiers et exploitation forestière)
c) Le document de la banque ou de l'organisme financier concerné moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis, justifiant leur situation financière apuré ou avec un échéancier.
d) Copie de C20 moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis

OU

2) **Pour le lot 05**: destinés aux entreprises normales, individuellement ou dans le cadre d'un groupement, et qui remplissent les conditions suivantes :

1- Capacités professionnel :
a) Le certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux public activité principale catégorie une (01) et plus en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
b) L'extrait de registre de commerce électronique (101.103 entreprise des travaux forestiers et exploitation forestière)

2- Capacités technique :(moyen matériel ; moyen humain et références professionnelles)

a- **Moyen matériel :**

i. Pour le matériel roulant

- Un (01) Bull dozer et une (01) niveleuse justifié par la copie de la carte grise ou carte jaune et assurances en cours de validité le jour d'ouverture des plis ou acte de location notarié qui doit couvrirez le délai d'exécution du projet, justifié par la copie de la carte grise ou carte jaune et assurances en cours de validité.

b- **Moyen humain : ou moins (01) un cadre**

- Master - ingénieur – licencie - DUEA –TS ou technicien en travaux public ou foresterie ou Agriculture justifié par la copie du diplôme et la déclaration d'affiliation à la CNAS établie ou moins de trois(03) mois à la date d'ouverture des plis, Ou la mise à jour CASNOS en cours de validité le jour d'ouverture des plis dans le cas où l'entrepreneur est titulaire d'un diplôme.

c- **Référence professionnelles :**

- Justifiées par l'attestation de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage public (avec indication du montant et délai de réalisation) de projet de même nature (Aménagement de piste forestières – ouverture de piste forestières – renforcement de route-revêtement de route).
- **Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, et peut se voir attribuer un ou plusieurs lots moins disant, à condition de justifier ses capacités (moyens humains et matériels) pour chaque lot séparément.**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

1) DOSSIER DE CANDIDATURE :

1- La déclaration de probité dûment remplie, cachetée, signée et datée (Annexe I)
2- La déclaration de candidature dûment remplie, signée et datée (Annexe II).
3- Copie du statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
4- Copie du document relatif aux pouvoir habilitant le personne à engagé l'entreprise.
5- Tout document permettant d'évaluer des capacités des candidats, des soumissionnaires.

1- Capacités professionnel :
a) Copie de certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux public activité principale catégorie une (01) et plus en cours de validité le jour d'ouverture des plis (selon le cas)
b) Copie de la décision d'octroi d'avantage au titre de la réalisation délivrée par l'A.N.A.D.E ou de la C.N.A.C appartenant au territoire géographique de l'Agence activité travaux public ou travaux forestiers (selon le cas)
c) Copie de l'extrait de registre de commerce électronique (101.103 entreprise des travaux forestiers et exploitation forestière)
d) Le document de la banque ou de l'organisme financier concerné moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis, justifiant leur situation financière apuré ou avec un échéancier (selon le cas).

2- Capacités technique :(moyen matériel, moyen humain et références professionnelles)

a- **Moyen matériel :**

i. Pour le matériel roulant

- Copie de la carte grise ou carte jaune et assurances en cours de validité le jour d'ouverture des plis ou acte de location notarié qui doit couvrirez le délai d'exécution du projet, justifié par la copie de la carte grise ou carte jaune et assurances en cours de validité.

b- **Moyen humain :**

- Copie du diplôme et la déclaration d'affiliation à la CNAS établie ou moins de trois(03) mois à la date d'ouverture des plis Ou la mise à jour CASNOS en cours de validité le jour d'ouverture des plis dans le cas où l'entrepreneur est titulaire d'un diplôme
- Les ouvriers seront justifiés par la copie individuelle de la déclaration d'affiliation à la CNAS établie ou moins de trois(03) mois à la date d'ouverture des plis.

c- **Référence professionnelles :**

- Copie de l'attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public (avec indication du montant et délai de réalisation) de projet de même nature (Selon le cas)

3- Capacités financières :

- Copies des bilans financiers des trois dernières années (2022 -2023-2024) portant accusé de réception des services des impôts compétente est visé par un commissaire au compte pour les personnes morales ou un comptable agrée pour les personnes physiques (Selon le cas)
- Copie de C20 moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis (Selon le cas)

2) OFFRE TECHNIQUE :

1. La déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée (Annexe III).
2. Le cahier des charges (instruction aux soumissionnaires, cahier des clauses administratives générales, cahier des prescriptions techniques communes et cahier des prescriptions spéciales) signée, cachetée et datée, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
3. Procès-verbal de visite du site de travaux dûment remplie, signée, cachetée et datée.
4. Mémoire technique justificatif remplie, signée, cachetée et datée.

3) OFFRE FINANCIÈRE :

1. La lettre de soumission dûment remplie, signée et datée (Annexe IV).
2. Bordereau des prix unitaires renseigné en chiffre et en lettre cachetée, signée et datée.
3. Le détail quantitatif et estimatif renseigné en chiffre cachetée, signée et datée.

Les offres doivent être déposées en plis portés au secrétariat de la conservation des forêts de Chlef.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» Ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **manuscrite et au stylo Bleu** :

À MONSIEUR LE CONSERVATEUR DES FORETS DE LA WILAYA DE CHLEF
" À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES"
DEUXIÈME AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/C.F.C/2026 -APRÈS INFRUCTUOSITÉ DES LOT N°01 ET 05.
TRAVAUX D'OUVERTURE DE PISTES FORESTIÈRES SUR 71 KM
LOT N°……

N.B :L'enveloppe extérieure doit être d'une couleur marron et de taille F28 (éviter les autocollants et l'impression numérique).

La durée de préparation des offres est fixée **au 15 eme jour** à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), dans les quotidiens nationaux en langue arabe et étrangère ou le portail des marchés publics ou la presse électronique.
Lorsque le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, et à la même heure
La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres Avant 14H00.
L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 14 H00, au niveau du siège de la conservation des forêts – Immeuble de la Pépinière - Chlef.
Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant **du 15/07/2026 / ANEP 2616024244**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ETPOPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR

DIRECTION DE LOGEMENTS DE LA WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR

NIF : 422024000050020000000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°:02/ D.L-BBM/ 2026

N° d'Opération : S1.005.020.01.4850.000.050.18.003
Intitulé de l'opération : étude et réalisation 100 logement a bordj badji mokhtar et timiaouine - (01 tranche)
Le Projet : Réalisation de 50 Logements à Bordj Badji Mokhtar

Repartie en Tranche Ferme et Tranche Conditionnelle

- Tranche ferme: Réalisation de 30 Logements + VRD et Aménagement extérieur.
- Tranche conditionnelle : Réalisation de 20 Logements + VRD et aménagement extérieur.

Le wali de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar représenté par le directeur du logement de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Réalisation de 50 Logements à Timiaouine.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Capacité professionnelles :

Ayant réalisés projets de 10 lots ou des projets en TCE catégorie II ou plus. Durant les dix (10) dernières années Justifiées par les attestations de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrage publics.

- Capacité techniques :

- Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale ou secondaire catégorie **Trois (III)** ou plus, Justifié par une copie d'une attestation de qualification professionnelle et de classification encours de la validité à la date d'ouverture des plis

- Capacité financière :

- le chiffre d'affaire cumulés est égal ou supérieur à 50 000 000.00 DA (ou plus). Justifiés par les bilans ou attestations **C20** des trois (03) dernière années et les références bancaires approuvées par les services des impôts.

- En cas de groupement : justifié d'un protocole d'accord liant qualifié à la catégorie Trois (III) ou plus dont l'activité cours de la validité à la date d'ouverture des plis), et pour les autres principale au secondaire BÂTIMENT (en membres ayant qualifié dans la même activité.

- Copie des dépôts des comptes sociaux cas d'entreprise pour l'année précédente.
- Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société

Retrait du cahier des charges :

- Le dossier de l'appel d'offre doit être retiré à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et les quotidiens nationaux ou les journaux électronique auprès de la Direction de logement de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar sis à la cité administrative Bordj Badji Mokhtar.

- Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet ou par le mandataire commun lorsqu'il s'agit de groupement ou par un autre membre du groupement dument mandaté dans le protocole de groupement, auprès de la Direction de logement.

Le dossier de soumission doit comporter :

01- Plis du dossier de candidature : (voir article 09 de la page 09 de cahier des charges).
02- Plis de l'Offre technique :(voir article 09 la page 09 de cahier des charges).
03- Plis de l'Offre financière :(voir article 09 la page 09 de cahier des charges).

Les trois enveloppes, seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

A Monsieur :
Le directeur de logement de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:02/ D.L-BBM/ 2026
L'opération : Etudes Et Réalisation de 100 logements à Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine
PROJET : Réalisation de 50 Logements à Bordj Badji Mokhtar.
(1er tranche)
(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Les offres seront déposées au bureau du secrétariat de la Direction du logement de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar. La date limite de dépôt des offres est fixée le vingt-et-un (21) jours à compter du 1er jour de la publication de l'avis de l'appel d'offres aux quotidiens nationaux et au bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP) ou les journaux électroniques de 08h00 matin jusqu'au midi (12h00).

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la direction des logement wilaya de Bordj Badji Mokhtar cité 70 logement fonctionnel commune de Bordj Badji Mokhtar le jour correspondant à la date du dernier jour du dépôt des offres à : 13h00.
Cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou un jou de repos légal. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offre augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 15/07/2026 / ANEP 2616023956**

COUPE DU MONDE 2026 / ANGLETERRE-ARGENTINE

Main de Dieu, «animaux»... d'où vient la rivalité entre les deux nations, vers la demi-finale du siècle?

Depuis les années 1980, Angleterre–Argentine est une des grosses rivalités du foot mondial. Cet antagonisme est né sur les Malouines, archipel de l'Atlantique sud, contrôlé par les Britanniques et revendiqué par les Argentins.

Il s'est prolongé sur le terrain avec la main de Dieu en 1986 et l'expulsion de Beckham en 1998. Si le temps a passé et que les acteurs d'aujourd'hui tentent de dédramatiser, cette demi-finale de Coupe du monde s'annonce explosive.

«Un match de foot, rien d'autre», assure Lionel Scaloni, sélectionneur de l'Argentine. Il a même le regard noir et préféré mettre un terme à la question d'un journaliste sur l'angoisse des Argentins quant à cet affrontement. «On va jouer contre une grande équipe et un grand entraîneur que j'admire.» La leçon a d'ailleurs été transmise à toute la «Scaloneta».

Son leader Lionel Messi le suit sans broncher: «Jouer contre l'Angleterre, c'est spécial parce que c'est une grande équipe et c'est la première fois que je vais jouer contre les Anglais. Il faut le vivre car c'est une demi-finale.» L'octuple Ballon d'or est pourtant malgré lui au cœur de cette rivalité, parce qu'il est l'héritier de Diego Armando Maradona auteur de la «main de Dieu» en quart de finale 1986 et du but du siècle à Mexico. Il l'est aussi pour une raison plus futile. Une chaîne de télévision a utilisé son nom de la manière suivante: «Messi avec un M comme Malvinas».



UNE GUERRE DE TROIS MOIS QUI CAUSE PRÈS DE 1000 MORTS

Malvinas étant la dénomination espagnole des Malouines, cet archipel situé au large de l'Argentine, qui le revendique mais qui est sous domination britannique depuis 1833. En 1982, le pouvoir militaire argentin tente une invasion. S'en suivent trois mois de guerre et près de 1.000 morts, dont les deux-tiers sont Argentins.

Jorge, supporter de l'Albiceleste de 32 ans, n'a jamais connu cette guerre et pourtant: «Ce n'est pas seulement du foot. Le passif est lourd et ça rajoute beaucoup de piment.» Son collègue Roberto embraye: «On ne peut pas se dégonfler, il faut aller de l'avant et gagner et cela aura une saveur particulière.» La rancœur est très présente dans les cœurs argentins malgré l'apaisement prôné par la sélection. Il y a quelques années encore, lors du décès de la Reine Elizabeth II, certains présentateurs télé ont débouché le champagne et applaudit la nouvelle. L'icône Beckham poussée à bout par Simeone Côté anglais, cet épisode des Malouines commence à devenir lointain. «Cela fait 45 ans maintenant, et je pense que cette question profondément politique a surtout obligé des jeunes soldats anglais et argentins à mourir au combat. Et c'est injuste des deux côtés», regrette Andy Brassell, journaliste anglais. «En revanche, la rivalité foot est très présente ici. Pour beaucoup d'Anglais, il est difficile de digérer le huitième de finale de 1998 à Saint-Etienne, quand Diego Simeone a fait expulser David Beckham (l'Angleterre sera éliminée au tirs-au-but après un nul 2-2). , Simeone est toujours ce gars-là, avant d'être l'immense entraîneur de l'Atlético. Et l'Angleterre a pris sa revanche en gagnant au Mondial 2002, avec un pénalty de Beckham. D'ailleurs les deux ont noué une relation presque d'amitié, de respect mutuel tout du moins.» En 1982, les Malouines ont été le théâtre d'une guerre qui a fait 649 morts argentins et 255 morts britanniques en 74 jours. Le gouvernement argentin de l'époque souhaitait obtenir la souveraineté de ces archipels inscrits par l'ONU sur la liste des territoires contestés. Mais, depuis sa défaite dans ce conflit, l'Argentine continue de revendiquer la souveraineté sur les îles. Et 44 ans plus tard, la question des Malouines est encore très vive dans les esprits des deux peuples.

Surtout qu'Angleterre-Argentine n'avait pas besoin de ça pour rendre ce dernier carré électrique. Depuis plus de 60 ans, ces deux grands du football mondial entretiennent une rivalité sportive intense. Les cinq confrontations en Coupe du monde sont presque toutes entrées dans la légende de la compétition. À commencer par celle de 1962 (victoire de l'Angleterre 3-1) «marquée depuis par des buts exceptionnels, des controverses et des cartons rouges», selon la BBC. Mais rien à voir avec la violence observée lors du quart de finale de l'édition suivante, en 1966. Si les Three Lions se sont encore imposés (1-0, avant de remporter le seul Mondial de leur histoire), la rencontre serait à l'origine de l'introduction des cartons jaunes pour sanctionner les fautes. À l'époque, le sélectionneur Alf Ramsey avait décrit les Argentins comme des «animaux».

»LA MAIN DE DIEU» ENCORE DANS TOUTES LES TÊTES

Il faudra attendre 20 ans pour que les deux équipes se retrouvent, là encore en quart de finale de la Coupe du monde 1986. Dans le contexte de la guerre des Malouines, le match a été marqué pour toujours par Diego Maradona. D'abord grâce à la mythique «main de Dieu», ce but inscrit volontairement de la main. Puis grâce à son magistral slalom en solitaire dans la défense anglaise, considéré comme le «but du siècle» (2-1). Depuis, les deux équipes se sont affrontées à deux reprises dans un Mondial: l'Argentine l'a emporté en 8e de finale aux tirs au but en 1998, tandis que l'Angleterre prenait sa revanche quatre ans plus tard en phase de poule (1-0).

ANGLETERRE-ARGENTINE:

«Messi a obtenu son arbitre préféré», les tabloïds anglais entretiennent les théories du complot autour de l'Albiceleste

LES THÉORIES du complot n'ont pas fini de fleurir sur les réseaux sociaux. Surtout si les tabloïds anglais s'y mettent. Depuis le début de la Coupe du monde 2026, le parcours laborieux de l'Argentine s'accompagne de nombreuses critiques, beaucoup d'internautes ou joueurs déplorant des décisions arbitrales douteuses, souvent en faveur de l›Albiceleste. L'objectif: prouver que la Fifa et son président, Gianni Infantino, avantagent Lionel Messi et ses coéquipiers. Alors, la nomination du corps arbitral qui officiera lors de la demi-finale Angleterre-Argentine ce mercredi à Atlanta (21h) était scrutée de près. Et, comme prévu, elle a suscité bon nombre de réactions.

UN ARBITRE APPRÉCIÉ PAR MESSI?

Dans la nuit de lundi à mardi, la Fifa a désigné Ismaïl Elfath pour arbitrer cette rencontre électrique, sur fond de rivalité politique et sportive. Cet homme au sifflet de 44 ans n'en est pas à son coup d'essai dans ce Mondial puisque trois matchs lui ont déjà été confiés: Pays-Bas-Japon (2-2), Espagne-Uruguay (1-0) et le 8e de finale Norvège-Brésil (2-1). Ses décisions lors du match de poule de la Roja avaient scandalisé la presse espagnole, d'où l'étonnement de beaucoup de suiveurs du football sur les réseaux sociaux.

Mais ses prestations depuis le début de la compétition n'inquiètent pas outre mesure les tabloïds anglais. C'est plutôt la proximité de son destin avec celui Lionel Messi qui interroge. «Lionel Messi obtient son arbitre préféré pour la demi-finale de la Coupe du monde Angleterre-Argentine malgré les théories du complot selon lesquelles le tournoi serait truqué», titre ce mardi le Daily Mail. «Un officiel sélectionné par la Fifa qui a supervisé le plus grand moment de Lionel Messi», commente de son côté le Sun.

De son côté, le Daily Mirror joue sur une ambiguité en titrant «L'arbitre confirmé, le souhait de l'Argentine accordé», la deuxième partie renvoyant surtout au fait que l'Argentine jouera en bleu comme en 1986. Derrière ces sous-entendus se cachent quelques statistiques qui pourraient donner le sourire aux Argentins. Ismaïl Elfath était par exemple le 4e arbitre de la finale de la Coupe du monde 2022 entre la France et l'Argentine. Mais c'est surtout le bilan de Lionel Messi lorsqu'il a été arbitré par l'Américain qu'a souligné le Daily Mail. Le média rappelle que, depuis son arrivée à l'Inter Miami, le génie argentin a gagné les quatre matchs durant lesquels Ismaïl El Fath a officié, pour cinq buts marqués.



Sur ses trois premiers matchs du Mondial 2026, l'Américain a distribué huit cartons jaunes et un carton rouge. Cette propension à avertir a aussi alerté le tabloïd qui a voulu mettre en garde les hommes de Thomas Tuchel. «Que les joueurs anglais soient prévenus: le bilan d›Elfath en MLS cette saison indique qu'il n'hésite pas à sortir des cartons.» Le match a beau ne pas encore avoir été joué qu'on peut dès à présent parier que le perdant criera au scandale arbitral.

NEUF TONNES DE MAILLOTS CONTREFAITS SAISIES, UNE OPÉRATION À PLUS DE 6 MILLIONS

Les agents du service de contrôle du commerce de la ville d'Edimbourg (Ecosse) ont saisi 58.000 maillots et tenues de football contrefaits, tous destinés à être vendus illégalement pendant la Coupe du monde 2026. Il s'agit de la plus importante saisie de bien contrefaits jamais réalisée en Grande-Bretagne.

La plus grande saisie de bien contrefaits jamais réalisée en Grande-Bretagne. A l'issue de plusieurs mois d'enquête, les agents du service de contrôle du commerce de la ville d'Edimbourg en Ecosse ont saisi 58.000 maillots et tenues de football contrefaits, tous destinés à être vendus illégalement pendant la Coupe du monde. Au total, ces articles pesaient 9 tonnes et avaient une valeur marchande de estimée à plus de 5,5 millions de livres sterling (environ 6,455 millions d'euros). Il s'agit là du résultat d'une «collaboration entre plusieurs organismes chargés de l'application de la loi: la police écossaise, les services de contrôle du commerce et les organismes de protection de la propriété intellectuelle», précise un journaliste de Sky Sports qui a eu accès au local dans lequel sont stockés les dizaines et dizaines de cartons remplis de faux maillots. Les services de protection des marques, «capables de distinguer les produits authentiques des contrefaçons», ont également joué un rôle important dans cette «saisie d'une ampleur inédite». On trouve notamment des faux maillots de l'équipe d'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de la France et de l'Ecosse, en tailles adulte et enfant. Certains sont floqués avec le nom de stars: on aperçoit un maillot portant le numéro 7 de Ronaldo ou le très convoité maillot «vert menthe» des Bleus floqué Mbappé en taille enfant.

«C'est incroyable. On ne s'en rendrait pas forcément compte au premier coup d'œil, car tout est emballé comme si cela provenait d'un vendeur officiel. Les emballages sont conformes et comportent des codes-barres qui correspondent réellement à des produits», détaille le journaliste.

BAGGIO S'IMMISCE DANS LE DÉBAT HISTORIQUE

Messi surpasse Maradona et Pelé

Roberto Baggio, l'une des plus grandes légendes du football italien, a pris part au débat éternel sur le meilleur joueur de l'histoire du football en exprimant sa préférence pour l'Argentin Lionel Messi, devançant ainsi son compatriote Diego Maradona et le Brésilien Pelé.



Selon le site « Football Italia », l'ancien Azzurro a participé à un débat réunissant plusieurs légendes du ballon rond. Interrogé sur l'identité du « plus grand de tous les temps », il a répondu : « Il est très difficile de les classer, car nous parlons de l'essence même du football. Ces trois-là ont toujours été au sommet. » La star italienne a ajouté : « Aujourd'hui encore, je choisis Messi pour ce qu'il a accompli au cours de ces 20 dernières années, tant en quantité qu'en qualité. Si je devais choisir, je citerais son nom, mais nous parlons ici de trois joueurs exceptionnels. » Baggio, qui a pris part à trois Coupes du monde (1990, 1994, 1998), sait ce que peser une finale : sa panenka manquée face au Brésil en 1994 reste gravée dans les mémoires trente-deux ans plus tard.

De son côté, Marco Materazzi a défendu un autre nom, celui de Ronaldo. « Je le répète : pour moi, c'est Ronaldo. Ce qu'il a réalisé avec deux genoux en miettes, à une vitesse de 150 km/h, personne ne l'avait fait avant lui », a-t-il affirmé. Il conclut : « Je suis issu du baby-boom, mais quand je visionne ses vidéos sur YouTube et que je vois ce qu'il réalisait, à une époque où les défenseurs intervenaient avec une violence extrême, on comprend qu'il était un extraterrestre…

En fait, il l'était vraiment. » L'ancien défenseur italien a ajouté : « Avec tout le respect que je dois à Diego, Maradona, Pelé et Messi, pour moi, le véritable phénomène, c'est le vrai Ronaldo, tout en ayant la plus grande estime pour Cristiano. » Materazzi a remporté la Coupe du monde 2006 avec l'Italie, inscrivant deux buts lors de cette édition, dont l'égalisation en finale contre la France. Ce tournoi reste son unique participation à une phase finale de Coupe du monde. Quant à Roberto Baggio, il a pris part à trois Coupes du monde (1990, 1994, 1998) et son penalty manqué en finale 1994 face au Brésil demeure, trente-deux ans plus tard, gravé dans les mémoires.

« Je n'en ai pas besoin. Merci » : comment un entraîneur allemand inconnu a humilié Cristiano Ronaldo

À LA TÊTE d'un outsider, Jens Wissing a créé la sensation en battant l'Al-Nassr de Cristiano Ronaldo. Cette performance lui a valu, à 38 ans, un poste lucratif en Arabie saoudite. Mais qui est cet ancien professionnel contraint de hang up ses crampons à seulement 26 ans ? « Je n'en ai pas besoin. Merci », a répondu Jens Wissing sur Instagram. Un supporter du club saoudien Al-Hilal lui avait écrit pour obtenir son numéro, afin de lui expliquer en détail comment battre Al-Nassr. Impossible, pour l'instant, de vérifier si l'échange rapporté sur X s'est effectivement déroulé comme décrit. Il résonne pourtant avec le dénouement de la rencontre. Âgé de 38 ans, comme Julian Nagelsmann, et originaire de la région de Münster, Wissing dirigeait alors le Gamba Osaka. Le club de la métropole japonaise avait terminé l'exercice précédent à la neuvième place, encaissant 55 buts. Wissing a pris les rênes début 2026 et, pour sa première expérience comme entraîneur principal, a mené l'équipe sans hésitation et de manière tout à fait inattendue jusqu'en finale de l'AFC Champions League Two, l'équivalent asiatique de la Ligue Europa. Le 16 mai, son équipe défiait Al-Nassr, emmené par Cristiano Ronaldo et parsemé d'autres stars de premier plan telles que João Félix, Sadio Mané et Kingsley Coman. « Sur le plan individuel, nous ne pouvons pas rivaliser avec ce niveau de qualité », avait déclaré Wissing au magazine kicker avant la rencontre. « L'essentiel, c'est que nous jouions en équipe, que nous exprimions nos atouts de manière cohérente sur le terrain et que nous tenions tête physiquement. Si nous y parvenons, nous aurons des occasions. Nous avons sans aucun doute une chance. » Wissing a eu le nez creux : il n'a pas eu besoin de l'aide du supporter d'Al-Hilal. Osaka, où évolue l'ancien Bavarois Takashi Usami, s'est imposé de manière sensationnelle 1-0. Un coup de maître pour l'entraîneur, qui s'est ainsi assuré un nouveau club et, sans doute, un salaire très confortable.

Quelques jours plus tard, Wissing était officiellement présenté comme le nouvel entraîneur d'Al-Ittihad. Le club de la ville portuaire saoudienne de Djeddah lui a offert un contrat de deux ans, que l'Allemand a signé après avoir dirigé 27 matchs à Osaka (moyenne de 1,78 point par rencontre). À Al-Ittihad, Wissing sera encore plus mis à l'épreuve pour répondre aux attentes du club. Ce dernier n'est pas un outsider, mais entend bien revenir au sommet. Al-Ittihad est le plus ancien club d'Arabie saoudite et a encore réalisé le doublé en 2025. La saison passée, toutefois, l'équipe a dû se contenter d'une décevante cinquième place, et ses parcours en coupes ont été stoppés en demi-finale de la King's Cup et en quart de finale de l'AFC Champions League Elite. Conséquence : l'entraîneur Sergio Conceição a dû céder son poste. En Saudi Pro League, Wissing prend les commandes l'un des cinq effectifs les plus valorisés. Son groupe comprend notamment l'ancien Leverkusen Moussa Diaby et Steven Bergwijn, un temps courtisé par le Bayern. La première grosse épreuve approche : le 11 août, son équipe défiera Al-Jazira (Émirats arabes unis) pour une place dans l'élite de la Ligue des champions de l'AFC. Deux jours plus tard, le championnat saoudien ouvrira officiellement ses portes pour la nouvelle saison. La date des retrouvailles avec Cristiano Ronaldo n'a pas encore été fixée. Une chose est sûre : Wissing n'aura toujours pas besoin de conseils sur Instagram.

LA DÉCISION DE LA CROATIE INCITE MODRIĆ À RÉFLÉCHIR À SON AVENIR EN ÉQUIPE NATIONALE

LA NOMINATION de Slaven Bilić au poste de sélectionneur de l'équipe nationale croate relance le débat sur l'avenir de Luka Modrić, la star du Milan AC, qui envisageait sérieusement de mettre un terme à sa carrière internationale. Cependant, l'arrivée d'une personne en qui il a pleinement confiance à la tête des « Varangiens » l'amène à reconsidérer sa décision de raccrocher ses crampons en sélection. Selon le quotidien espagnol AS, qui cite des sources proches du joueur, le lien solide tissé au fil d'années de collaboration et d'une amitié sincère pourrait s'avérer décisif. Le milieu de terrain milanais serait ainsi tenté de prolonger sa carrière internationale sous la houlette de son nouveau sélectionneur. Les deux hommes ont déjà collaboré avec succès lorsque Bilic dirigeait la sélection croate, forgeant un lien professionnel et amical solide, qui dépasse les frontières du terrain.

Pendant les quatorze années où Bilic a évolué loin de la sélection, dirigeant notamment West Ham, Watford, Al-Ittihad et Beşiktaş, il était de coutume que les deux hommes dînent ensemble dès que l'entraîneur se rendait à Madrid, témoignant d'une amitié solide et d'une complicité technique. Le milieu de terrain était parfaitement informé des discussions menées ces derniers jours par Bilic pour succéder à Zlatko Dalić à la tête de la sélection croate. Lors de certaines de leurs conversations téléphoniques, le joueur avait laissé entendre que la porte d'une prolongation de sa carrière internationale restait entrouverte si son ami prenait les rênes de la sélection. Maintenant que Bilic est officiellement le nouvel entraîneur de la sélection nationale croate, Modrić dispose d'une réelle opportunité de prolonger sa carrière internationale sous la houlette d'un coach en qui il a confiance et qui comprend parfaitement son style de jeu.

«LE MÉDECIN DE L'ÉQUIPE EST GYNÉCOLOGUE DE FORMATION», LANCE ABDOULAYE FALL, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION SÉNÉGALAISE DE FOOTBALL

LORS d'une conférence de presse consacrée au bilan de la Coupe du monde 2026, le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) Abdoulaye Fall a surpris les journalistes présents en remettant en cause les compétences du médecin des Lions de la Teranga, le Dr Fédior. «C'est un gynécologue de formation», a-t-il révélé. On le sait, tout va toujours très vite dans le football. Et ce n'est certainement pas la sélection sénégalaise qui dira l'inverse. Après avoir perdu la dernière Coupe d'Afrique des Nations sur tapis vert face au Maroc plusieurs mois après sa victoire sur le terrain, les Lions de la Teranga, à deux doigts de qualifier pour les 8es de finale de la Coupe du monde 2026, ont finalement pris la porte en se faisant renverser par la Belgique (de 2-0 à 2-3) après s'être inclinés à deux reprises en phase de groupes, contre la France (3-1) et la Norvège (3-2), avant une victoire (5-0) face à l'Irak. Depuis, la presse locale, mécontent du parcours, a multiplié les attaques et les critiques à l'encontre de sa sélection. cœur de cette tempête, le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) Abdoulaye Fall a décidé de faire un point public lors d'une conférence de presse. Il en a profité pour remettre en cause les compétences du médecin de la sélection, le Dr Fédior, pourtant présent depuis une décennie. «Il n'avait pas le profil académique pour accompagner nos athlètes, a-t-il déploré. Et ça aussi, c'est quelque chose que j'ai découvert tardivement. Parce que le docteur Fédior, c'est un gynécologue de formation.» «Et je pense qu'à ce niveau, avec le retour que j'ai eu, c'est que les joueurs n'étaient pas suffisamment convaincus pour être souvent accompagnés par lui. Donc il fallait quand même trouver une expertise convaincante pour leur permettre d'être très rassurés à ce niveau. Parce que la santé passe avant tout», a-t-il ajouté. Une drôle de révélation remise en cause par le site sénégalais Senenews, qui rapporte des propos du médecin en question datant de 2018. «Oui, ma spécialité quand j'ai commencé, c'était la gynécologie, indiquait-il. Le milieu sportif reste quand même mon premier amour que j'ai découvert en 4e année. À cet instant, il n'y avait pas beaucoup de médecins du sport (...) Étudiant, il y avait un module de sport qu'on faisait. Comme je faisais beaucoup de sport de compétition, je l'ai choisi comme module optionnel. J'ai continué sur cette lancée.

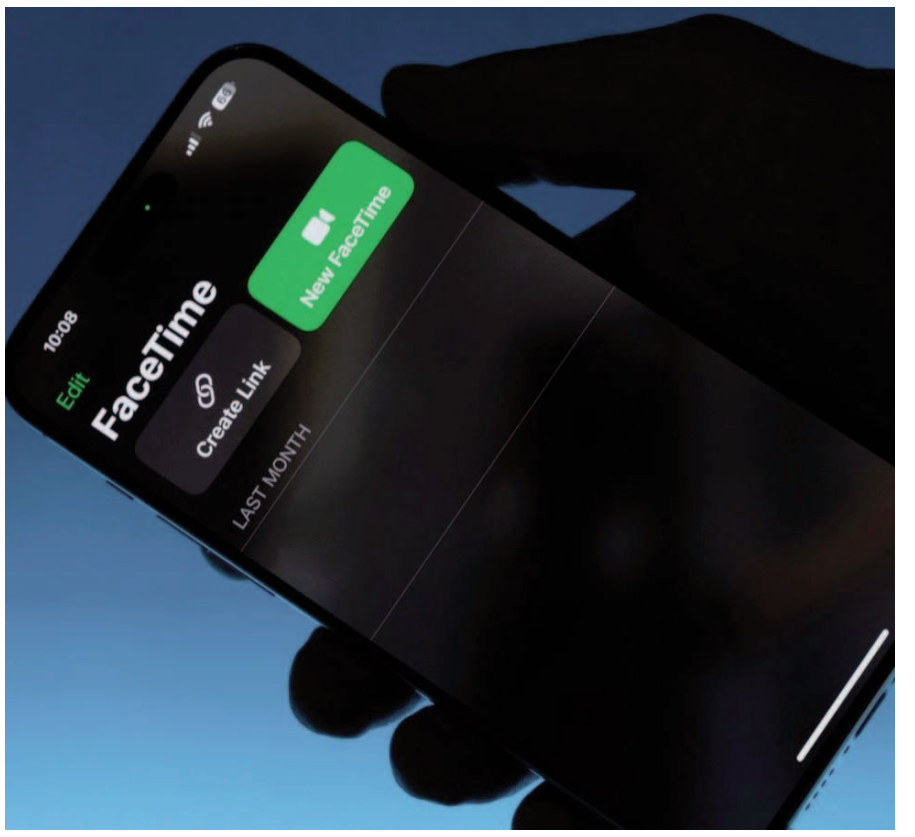
Ça, c'est depuis ma 4e année. J'ai continué à faire la médecine du sport, que ce soit dans des clubs ou en équipe nationale. Mon premier club, c'est l'US Gorée en 1986.»

Le président de la Fédération sénégalaise de football a décrit également décrit un climat délétère autour des Lions de la Teranga pendant le Mondial, marqué par «une rupture de confiance» entre la Fédération et le sélectionneur national qui réclamait une revalorisation de son salaire.

Apple alerte : ces arnaques FaceTime explosent, des millions d'utilisateurs concernés

Vous pensiez que FaceTime était un outil sans aucun risque ? Même Apple alerte sur certains usages qui peuvent être faits de l'application d'appels vidéo. En cause, des escroqueries qui tombent à la pelle.

Les escroqueries utilisant FaceTime se multiplient, ciblant les propriétaires d'iPhone pour soutirer des informations bancaires ou vider leurs comptes. Apple a récemment mis en garde les utilisateurs contre ces pratiques frauduleuses, qui exploitent la crédibilité des appels vidéo pour tromper leurs victimes.



FaceTime, un outil "inoffensif" détourné par des escrocs

Lancé en 2010 sur l'iPhone 4, FaceTime était initialement réservé aux appels en Wi-Fi. Avec les mises à jour successives d'iOS, la fonction s'est étendue : appels en données mobiles (2012), appels audio (2013), conversations de groupe (2018) et ouverture aux utilisateurs Android et Windows via un lien web (2021).
Aujourd'hui, cette accessibilité en fait un vecteur privilégié pour les fraudeurs. Ces derniers usurpent l'identité de banques, de services techniques, d'agents gouvernementaux .

Des méthodes variées

Diverses méthodes d'escroqueries existent, les plus communes étant les arnaques financières. La victime reçoit un SMS signalant une activité suspecte sur son compte. Un numéro est fourni pour joindre un prétendu conseiller, qui propose de basculer sur FaceTime pour "vérifier" les informations.
Sous prétexte de sécuriser le compte, la victime est incitée à partager son écran, à saisir ses codes bancaires ou à effectuer des virements vers des comptes contrôlés par les escrocs. Selon la FTC (régulateur américain), ces fraudes figurent parmi les plus efficaces pour détourner des fonds.
Le support technique frauduleux est également une technique utilisée. Son fonctionnement ? Un message alerte l'utilisateur d'un problème sur son appareil. Lors de l'appel FaceTime qui suit, le faux technicien demande à accéder à l'écran pour "corriger" des paramètres, ce qui lui permet de récupérer identifiants et mots de passe. On y retrouve également des usurpations d'autorité. Les escrocs se font passer pour des policiers ou des agents du FBI, exhibant de faux insignes ou uniformes en vidéo pour intimider leurs cibles et exiger des paiements immédiats.
Enfin, un grand classique, les arnaques sentimentales. Une relation virtuelle est établie via FaceTime, souvent sur plusieurs semaines ou mois. Une fois la confiance installée, le fraudeur invente des urgences (frais médicaux, réparations, rapatriement,…) pour réclamer de l'argent, poussant parfois la victime à contracter des emprunts.

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

Apple et la FTC rappellent des règles de base :
Ne jamais partager son écran avec un interlocuteur non sollicité.
Ne communiquer aucun mot de passe ou code bancaire lors d'un appel FaceTime, même si l'appelant prétend représenter une institution légitime.
Raccrocher immédiatement en cas de pression pour agir dans l'urgence (transfert de fonds, « protection » de comptes, etc.) Vérifier systématiquement les coordonnées en contactant l'organisme concerné (banque, Apple, administration) via son site officiel, et non via les numéros fournis par l'appelant.
Les autorités insistent, les entreprises et administrations ne demandent jamais de données sensibles par appel non sollicité, qu'il s'agisse de FaceTime, de SMS ou d'appels classiques.

Apple pourrait sortir le produit le plus cher de son histoire en 2028

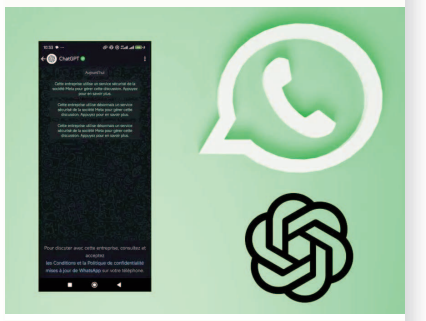


APPLE finaliserait déjà sa puce M7, six mois à peine après la M6. En ligne de mire, un Mac Studio M7 Ultra gavé de 1,5 To de mémoire pour 2028. Reste à convaincre votre banquier.
Le calendrier d'Apple Silicon, réglé comme du papier à musique depuis la puce M1 de 2020, traverse une phase d'accélération inédite. Selon les informations de Mark Gurman pour Bloomberg, Apple aurait finalisé la conception de sa puce M7 environ six mois seulement après celle de la M6, dont les premiers produits ne sont pourtant pas attendus avant la fin de l'année. Au bout de cette course, une échéance retient l'attention :
un M7 Ultra prévu pour 2028, conçu pour prendre en charge jusqu'à 1,5 To de mémoire unifiée.

Une génération M6 réduite au rôle de figurante

Résumons la feuille de route qui se dessine, au conditionnel qu'imposent des informations non confirmées par Apple. Les premiers Mac M6 arriveraient fin 2026, les premiers M7 dès le début de 2027, suivis des déclinaisons Pro et Max fin 2027, puis du M7 Ultra en 2028. La génération M6 ferait donc une apparition éclair, bonjour et adieu dans le même mouvement, Apple ayant déjà sacrifié les M6 Pro et Max pour précipiter l'arrivée de la suivante. La lecture de Gurman est limpide : l'IA ne se contente plus d'être une fonction des puces Apple, elle dicte désormais leur conception et leur calendrier.
Le chiffre qui donne le tournis concerne la mémoire.
Le M7 Ultra serait conçu pour adresser jusqu'à 1,5 To de mémoire unifiée, soit environ le double de ce que prévoit le M5 Ultra attendu cette année, et l'équivalent de 96 MacBook Air de base réunis dans une seule tour. Bloomberg glisse toutefois une réserve de taille : Apple ne décidera de proposer, ou non, cette configuration qu'en fonction de l'état du marché des composants, la pénurie actuelle rendant les puces mémoire rares et chères.
La mémoire, nouvelle variable d'ajustement du prix
Voilà où l'histoire concerne aussi les portefeuilles plus modestes. Apple a déjà relevé fortement les tarifs de ses Mac ces dernières semaines, Tim Cook ayant lui-même jugé ces hausses inévitables à cause du coût de la RAM. Ainsi, une machine dont l'argument central est précisément une quantité de mémoire hors norme cumule les facteurs inflationnistes : le composant le plus cher du moment, en quantité jamais vue sur un Mac, sur un produit déjà positionné tout en haut de la gamme.
Aucun tarif n'a filtré, et toute estimation relèverait de la spéculation, mais la mécanique des options mémoire d'Apple (facturées au prix fort en temps normal, alors que la pénurie n'existait pas) laisse peu de place au suspense sur la direction générale.
Notons que le Mac Studio actuel devra patienter : la mise à jour M5 Ultra prévue cette année, resterait cosmétique, la vraie mue étant réservée au modèle 2028, avec un possible nouveau design et un refroidissement retravaillé pour encaisser les charges d'IA locale.
Deux ans d'attente pour les professionnels, deux ans de fluctuations pour le marché de la mémoire.

ChatGPT est de retour sur WhatsApp, et son accès est complètement gratuit, voici comment en profiter



LE CÉLÈBRE ChatGPT fait son retour sur WhatsApp en Europe, six mois après son retrait imposé par Meta. Sous la pression de la Commission européenne, l'accès redevient gratuit et sans compte obligatoire dans tout l'Espace économique européen.
ChatGPT est de nouveau disponible sur WhatsApp en France et en Europe depuis ce lundi 13 juillet 2026, plusieurs mois après en avoir été exclu par Meta. Ce retour, gratuit et sans obligation de créer un compte, fait suite à une intervention de la Commission européenne, qui a estimé que Meta verrouillait l'accès à sa messagerie au profit de son propre assistant, Meta AI. Un dénouement qui en dit long sur le bras de fer que se livrent aujourd'hui régulateurs et géants du numérique pour le contrôle des portes d'entrée vers l'intelligence artificielle grand public.
Meta avait évincé ChatGPT de WhatsApp, mais l'Europe ne le tolérait plus Le 15 janvier 2026, ChatGPT disparaissait purement et simplement de WhatsApp. En cause, une modification des conditions d'utilisation de l'API WhatsApp Business, qui interdisait aux chatbots IA génériques d'opérer sur la plateforme, à compter de cette date. Une clause qui, comme par hasard, épargnait totalement Meta AI.

OpenAI avait alors dû rediriger en urgence les dizaines de millions d'utilisateurs ayant adopté ChatGPT sur WhatsApp à travers le monde vers ses propres applications. Un coup dur pour tous ceux qui avaient pris l'habitude de discuter avec le chatbot directement depuis leur messagerie du quotidien, sans jongler entre plusieurs applications. Du côté de Bruxelles, la manœuvre n'était pas passée inaperçue. Saisie par trois acteurs plus modestes que les géants du secteur, à savoir The Interaction Company, éditrice de l'assistant Poke.com, la start-up française Agentik et un concurrent espagnol, la Commission européenne a considéré qu'il s'agissait d'un vrai cas d'école de verrouillage anticoncurrentiel, orchestré par une plateforme en position dominante.

Voici comment utiliser ChatGPT sur WhatsApp

Sous pression, Meta a d'abord tenté des demi-mesures, sous la menace d'une amende pouvant grimper jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires mondial, aux yeux des nouvelles réglementations européennes. En mars, l'entreprise avait rouvert l'accès à WhatsApp aux chatbots concurrents, mais contre paiement. C'était insuffisant aux yeux de Bruxelles, et donc, en mai, nouvelle concession de la firme de Mark Zuckerberg, avec un mois d'accès entièrement gratuit. Ce sera finalement la Commission qui tranchera, début juin, en imposant par des mesures provisoires antitrust un accès gratuit et durable.

OpenAI vient de dévoiler son meilleur modèle, et vous ne pourrez pas l'utiliser avec ChatGPT

La firme de Sam Altman lance sa nouvelle famille de modèles GPT-4.1, surpassant GPT-4o dans presque tous les domaines avec une fenêtre contextuelle d'un million de tokens. Ironiquement, ces modèles optimisés pour le code ne seront pas accessibles via ChatGPT mais uniquement via l'API d'OpenAI.

OpenAI vient d'annoncer trois nouveaux modèles : GPT-4.1, GPT-4.1 mini et GPT-4.1 nano. Cette nouvelle gamme arrive dans un contexte hautement compétitif, alors que Google vient de présenter Gemini 2.5 Pro, DeepSeek a impressionné avec son modèle V3-0324, et qu'Anthropic poursuit sa montée en puissance avec Claude 3.7 et Claude Code.

Un modèle surpuissant exclusivement dédié aux développeurs

Le nouveau modèle GPT-4.1 excelle particulièrement dans le domaine du codage, avec une amélioration de 21% par rapport à GPT-4o et 27% par rapport à GPT-4.5 sur les benchmarks de programmation. Ces performances restent toutefois légèrement en-deçà des scores rapportés par Google pour Gemini 2.5 Pro (63,8%) et par Anthropic pour Claude 3.7 Sonnet (62,3%) sur le même benchmark SWE-bench Verified.

Les entreprises ayant eu accès aux modèles en avant-première témoignent de gains substantiels. Thomson Reuters a observé une hausse de 17% de précision pour les revues multi-documents avec son assistant CoCounsel, tandis que Carlyle a noté une amélioration de 50% dans l'extraction de données financières complexes.

Le PDG de Windsurf (un IDE augmenté à l'IA), a partagé des résultats impressionnants : GPT-4.1 réduit de 40% les lectures de fichiers inutiles par rapport aux modèles concurrents et modifie 70% moins souvent les fichiers non concernés. Une précision qui rappelle les avancées récentes d'Anthropic avec Claude Code, son agent IA spécialisé dans la génération de code.

Un million de tokens : pourquoi c'est crucial

L'avancée la plus significative de GPT-4.1 réside dans sa capacité à traiter jusqu'à un million de tokens en une seule requête. Pour mettre cette prouesse en perspective, cela équivaut à huit fois la capacité de GPT-4o (128 000 tokens) ou encore huit copies complètes du code source de React. Cette capacité transforme radicalement l'utilisation des modèles de langage dans des contextes professionnels.

Les développeurs peuvent désormais analyser des bases de code entières en une seule fois, tandis que les juristes peuvent traiter simultanément de multiples documents complexes avec leurs interrelations. OpenAI a spécifiquement entraîné ces modèles pour maintenir leur fiabilité sur l'ensemble de cette fenêtre contextuelle élargie.

Dans une démonstration, le modèle a pu identifier avec précision une entrée inhabituelle enfouie dans un journal serveur NASA de 15 000 tokens datant de 1995. Cette amélioration répond directement à la récente annonce de Google dont Gemini 2.5 Pro propose également une fenêtre d'un million de tokens.

Cette course à l'expansion contextuelle contraste avec l'approche de DeepSeek qui, malgré son architecture MoE (Mixture of Experts) innovante, dispose d'une capacité de contexte plus limitée.

La décision de ne pas intégrer GPT-4.1 à ChatGPT marque un tournant chez OpenAI, habitué à proposer ses nouveautés en exclusivité sur son service avant de le proposer aux développeurs.

Cette orientation rappelle la stratégie d'Anthropic qui délaisse son interface publique Claude au profit d'intégrations dans des applications tierces. Pour les utilisateurs, cela signifie qu'il faudra passer par des services tiers exploitant l'API GPT-4.1 pour bénéficier de ces avancées. Ces services incluent les assistants de codage comme Cursor ou Windsurf, mais aussi des moteurs de recherche comme Perplexity qui s'appuient déjà sur les modèles d'OpenAI.

Le renouveau du cloud privé : pourquoi Kubernetes et la technologie cloud-native sont essentiels à l'ère de l'IA



LE SALON a fêté ses 10 ans l'année dernière. Et, d'après mon expérience, c'est à ce moment-là que les conférences vieillissent. De plus, l'effet de l'IA sur le développement d'applications a fait couler beaucoup d'encre et, bien que la KubeCon ne soit pas directement consacrée au développement, elle se concentre en grande partie sur les applications et les services.

Mais j'avais tort. En fait, la KubeCon 2025 à Londres était pleine à craquer, avec plus de 12 000 participants. Et bonne chance pour assister à l'une des conférences, même avec un peu de retard, car toutes les places de la salle principale et des balcons étaient occupées.

Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA

Qu'est-ce qui explique cet enthousiasme pour l'infrastructure et la technologie "cloud" ? L'une des clés du succès réside peut-être dans le fait que Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA, en particulier par rapport au codage d'applications ordinaires.

En outre, le rythme rapide des changements dans le domaine du cloud natif peut être difficile à suivre, même pour les modèles récents. Et toute personne utilisant l'IA construira probablement des systèmes très obsolètes très rapidement.

En plus de ces préoccupations, Kubernetes et les technologies cloud-natives sont essentielles pour exécuter et construire des charges de travail d'IA. Notez que OpenAI construisait ses systèmes sur Kubernetes dès 2016.

Automatisation, analyse et cloud privé

La plupart des discussions autour de l'IA se sont concentrées sur des domaines clés tels que l'automatisation et l'analyse.

Une autre tendance intéressante est le retour du cloud privé. Un grand fournisseur de technologie m'a dit il y a quelques années qu'il ne mentionnait même plus le cloud privé à ses clients, la plupart de ses messages étant axés sur le cloud hybride.

Cependant, lors de nombreuses réunions et démonstrations à la KubeCon de Londres, les discussions autour du cloud privé étaient au premier plan. Deux tendances majeures sont à l'origine de cette résurgence.

La montée en puissance de l'IA favorise le cloud privé

La première, comme pour beaucoup de choses dans la technologie, est la montée en puissance de l'IA. De nombreuses entreprises s'efforcent de créer de petits modèles de langage ou de procéder à des inférences internes pour utiliser leurs données dans le cadre de l'IA.

Lorsque les entreprises adoptent cette approche, elles réalisent rapidement qu'elles doivent protéger et sécuriser ces données privées vitales. Et cela nécessite d'éviter le cloud public et de construire des infrastructures d'IA en cloud privé.

L'importance de la souveraineté numérique favorise le cloud privé

L'autre grande tendance à l'origine du retour du cloud privé est l'importance de la souveraineté numérique. Avec l'incertitude mondiale sur tous les fronts, et de nombreuses entreprises préoccupées par qui pourrait demander l'accès à leurs données dans les nuages du monde entier, j'ai entendu de nombreux fournisseurs et entreprises qui cherchent à déployer des infrastructures de cloud privé pour assurer l'intégrité des données et garder leurs informations protégées.

Cette tendance montre l'importance croissante du cloud. Alors qu'au départ, le cloud privé était principalement un moyen d'apporter des contrôles basés sur le cloud à des systèmes sur site, il offre désormais aux entreprises toute l'agilité et la flexibilité du cloud avec un contrôle et une sécurité bien plus importants.

Alors que les entreprises cherchent à moderniser leur infrastructure, à protéger leurs données et à exploiter des technologies telles que l'IA, Kubernetes et les technologies cloud-natives resteront très probablement au premier plan.

L'arbre le plus haut du monde mesure 115,55 mètres !



DÉCOUVERT en 2006 dans le Parc national de Redwood en Californie, Hyperion est le nom de l'arbre vivant le plus haut jamais découvert. Cet arbre qui est un séquoia à feuilles d'if, un conifère originaire de Californie, mesure 115,55 mètres, soit la taille d'un terrain de football.

Le burger le plus cher du monde !



CE BURGER est vendu à Las Vegas au restaurant Fleur by Hubert Keller et coûte 5000 dollars (4700 euros). Il est composé de bœuf de Kobé, une viande japonaise reconnue comme l'une des meilleures et des plus chères au monde.
Nommé le FleurBurger 5000, ce burger est considéré comme le plus chère au monde. Il contient également des truffes noires, du fois gras et une sauce faite à partir de truffes blanches.

Deux jumelles sont nées à un intervalle de 87 jours !

Maria Jones-Elliott, une jeune femme irlandaise, a donné naissance en 2013 à deux jumelles, Amy et Katie. Jusque-là tout est normal, mais ce qui a fait la particularité de ces deux jumelles est qu'elles sont nées à 87 jours d'intervalle.
En effet, après avoir donné naissance à Amy, Maria a repris son travail, et trois mois plus tard, elle a accouché de Katie réalisant ainsi un record qui a été inscrit dans le Livre Guinness des records pour le plus long intervalle de temps entre la naissance de deux jumeaux.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : L'administration Trump veut alléger les normes d'émissions des camions



• fumant •
Des règles de pollution imposées aux poids lourds et qui « faisaient grimper les coûts », mises en place par le démocrate Joe Biden, balayées de la main par Donald Trump



Parmi les règles sur la pollution imposées aux poids lourds, il n'y a pas grand-chose à sauver selon Donald Trump. D'autant plus quand c'est l'administration de son ancien rival, le démocrate Joe Biden, qui les a mises en place. Le président américain a donc décidé de revenir sur cette disposition adoptée en 2023, laquelle visait à réduire les émissions d'oxydes d'azote issues de la combustion des carburants fossiles à partir de 2027 ; il a annoncé jeudi vouloir assouplir ces règles. L'administration Trump a multiplié depuis 2025 les mesures en faveur des énergies fossiles en assouplissant notamment plusieurs normes d'émissions polluantes. Elle a également abrogé en début d'année le texte servant de fondement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre dans le pays.

La mesure de Donald Trump n'est pas encore adoptée

Raison avancée par l'administrateur de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), Lee Zeldin :
l'allègement des normes aiderait à la fois les constructeurs et les exploitants de camions. Selon lui, ces derniers avaient averti que les règles précédentes feraient « grimper les coûts ».
La mesure nouvellement annoncée vise justement à l'alléger, notamment en baissant le seuil de garantie imposé aux constructeurs. Elle doit à présent être soumise à une période de consultation publique avant d'être adoptée.
Peter Zalzal, de l'ONG américaine de défense de l'environnement EDF enjoindre l'EPA à « abandonner cette proposition et maintenir des garde-fous stricts contre la pollution pour les nouveaux véhicules lourds ».

Zèbres, autruches, cochons nains: une centaine d'animaux s'échappent d'un zoo en Chine

AU MOINS une centaine d'animaux, dont des alpagas, cochons nains, zèbres et autruches, se sont échappés d'un zoo dans le sud de la Chine, leurs enclos ayant été endommagés par les violentes inondations qui frappent la région.
Des précipitations diluviennes liées au typhon Maysak ont provoqué ces derniers jours d'importantes inondations dans la région du Guangxi, faisant au moins 39 morts et entraînant l'évacuation de 130.000 personnes.
Mais la catastrophe a également touché le parc zoologique de Guigang, qui a demandé mercredi l'aide du public pour retrouver certains de ses pensionnaires évadés, expliquant que certains enclos avaient été endommagés par "des pluies torrentielles continues".

Cuba : Après une nouvelle panne, l'île peine à rétablir l'électricité faute de carburant

black-out • Sous blocus pétrolier américain, Cuba vit sa quatrième coupure électrique générale en moins de six mois, et la deuxième en quelques jours

L'opération sera longue et laborieuse. Le rétablissement du réseau électrique avance lentement à Cuba après une nouvelle panne générale, la deuxième en moins d'une semaine, en raison notamment du manque de carburant dû au blocus pétrolier américain. Plus de vingt-quatre heures après la panne qui a conduit à une déconnexion totale du réseau vendredi, à peine 12 % des foyers de La Havane ont retrouvé du courant en début de soirée samedi, a indiqué la compagnie nationale d'électricité (UNE) sur X. A la mi-journée, ils étaient 7 %. Félix Estrada, dirigeant de l'UNE, a déclaré à la télévision cubaine qu'une « chute partielle du système » survenue dans la nuit de samedi avait obligé les équipes à recommencer les travaux de rétablissement. Celui-ci « se fait progressivement dans la mesure où les conditions le permettent », a précisé la compagnie.

Des pannes à répétition

Il s'agit de la quatrième coupure électrique générale en moins de six mois et la neuvième depuis fin 2024 sur l'île aux 9,6 millions d'habitants. La déconnexion du réseau s'est produite vendredi après-midi en raison d'une panne dans le centre de l'île, deux jours après que la compagnie électrique avait réussi à reconnecter le réseau à la suite d'une précédente coupure générale, lundi. Cette nouvelle panne « survenue à quelques jours d'intervalle seulement [de la précédente] aggrave les tensions dans le processus de rétablissement », a reconnu samedi sur X le président Miguel Diaz-Canel, qui a qualifié la situation de « très complexe en raison du blocus pétrolier génocidaire » qu'impose Washington depuis janvier.

Des infrastructures vétustes

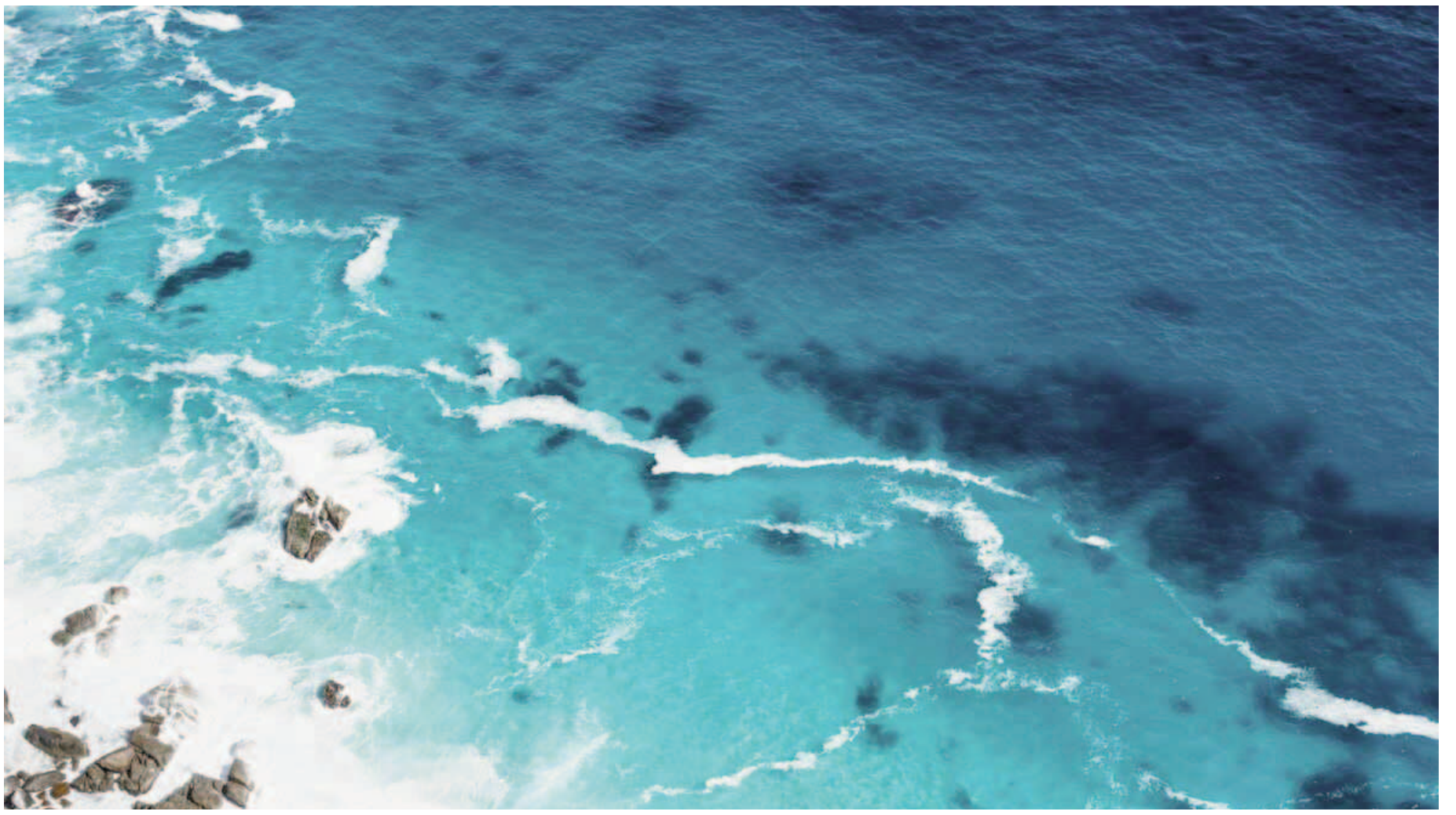
Selon la compagnie électrique, la pénurie de carburant rend non seulement le réseau électrique plus vulnérable aux pannes, mais ralentit également les travaux de rétablissement en empêchant l'utilisation de générateurs de secours qui fonctionnent avec du diesel importé. Depuis janvier, Washington n'a autorisé l'arrivée en mars que d'un seul pétrolier russe chargé de 100.000 tonnes de pétrole brut. Ces réserves sont depuis épuisées.
Le réseau électrique cubain subit régulièrement des coupures générales ou partielles en raison de la vétusté des infrastructures et de la pénurie de carburant, aggravée par les sanctions américaines. Cette situation provoque des délestages incessants qui atteignent désormais plus de trente heures d'affilée à La Havane et plusieurs jours en province, malgré un vaste programme de construction de parcs solaires lancé il y a deux ans dans l'île en proie à une grave crise économique.



Outre le blocus pétrolier, Washington a édicté une batterie de sanctions contre des entreprises et des dirigeants cubains, asséchant les rentrées de devises et mettant en péril le secteur touristique.
Donald Trump estime que l'île communiste, située à 150 kilomètres des côtes de Floride, constitue « une menace extraordinaire » pour la sécurité nationale des Etats-Unis. Il a plusieurs fois averti qu'il pourrait en « prendre le contrôle ».

Première "COP Océans" en 2027: les Nations Unies franchissent un nouveau cap pour la protection des océans

La première "COP Océans" se tiendra au début de l'année 2027, un an après l'entrée en vigueur du traité historique des Nations Unies sur la protection de la haute mer. Surpêche, exploitation, pollution...de nombreux défis attendent désormais les États membres pour la conservation des océans.



La première réunion formelle (COP1) des États ayant ratifié le traité historique pour protéger la haute mer aura lieu du 11 au 22 janvier 2027, a annoncé lundi le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

Après consultations avec les États membres, la commission préparatoire à la mise en œuvre de ce traité, officiellement entré en vigueur au début de l'année, avait proposé de tenir cette réunion inaugurale au siège de l'ONU à New York à ces dates, qui devaient être confirmées par le secrétaire général de l'ONU.

À l'issue de la dernière réunion préparatoire la semaine dernière à New York, l'Alliance pour la haute mer a salué les "progrès" réalisés pour préparer le terrain de la COP1.

Mais le travail pour transformer le texte du traité "en quelque chose qui peut permettre des changements dans l'eau est loin d'être terminé", a commenté Rebecca Hubbard, directrice de cette coalition d'ONG, évoquant notamment les inquiétudes liées aux relations avec d'autres organisations liées à la haute mer, notamment les organisations régionales de pêche.

Greenpeace a accusé de son côté l'industrie de la pêche de faire pression pour mettre en place des procédures qui retarderaient la création des aires marines protégées en haute mer, outil clé du traité.

"L'océan nous appartient à tous, mais aujourd'hui, il est pris au piège dans les filets et les hameçons de l'industrie de la pêche", a affirmé Megan Randdles, cheffe de délégation de l'ONG lors des discussions.

Seulement 1% de la haute mer est actuellement protégée

Après des années d'attente pour les défenseurs des océans, le traité, désormais ratifié par 87 pays et signé par 144, est entré en vigueur, sur le papier, fin janvier.

Mais la plupart des instruments qu'il prévoit auront besoin de décisions spécifiques des COP successives pour prendre vie, en particulier les futures aires marines protégées.

Alors que les écosystèmes marins sont menacés par le changement climatique, les pollutions et la surpêche, la science a prouvé l'importance de protéger tout entiers ces océans foisonnant d'une biodiversité souvent microscopique, qui fournissent la moitié de l'oxygène que nous respirons, qui limitent le réchauffement en absorbant une partie importante du CO2 émis par les activités humaines.

La haute mer commence là où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des États, à un maximum de 200 milles nautiques (370 kilomètres) des côtes et n'est sous la juridiction d'aucun État.

Aujourd'hui, environ 1% seulement de la haute mer, qui représente près de la moitié de la planète et 60% des océans, fait l'objet de mesures de conservation.

La réduction de la pollution atmosphérique en Chine a un impact inattendu sur l'Arctique

DES CHERCHEURS ont récemment découvert que la forte réduction de la pollution atmosphérique en Chine a non seulement limité les tempêtes alimentées par les aérosols, mais aussi ralenti la fonte de la banquise. Cependant, ce même phénomène semble avoir, paradoxalement, accéléré le réchauffement climatique.

n problème résolu, et un autre surgit aussitôt. "Le peuple chinois a souffert d'une mauvaise qualité de l'air pendant des décennies", a récemment expliqué Bjørn Samset, chercheur principal au Centre international de recherche sur le climat en Norvège, au média Live Science. Une pollution qui, selon lui, a "temporairement ralenti le réchauffement climatique" et "nous a donné un peu plus de temps pour nous adapter à un climat plus chaud". Depuis dix ans, la Chine a toutefois fait des efforts considérables pour faire baisser sa pollution atmosphérique. Cela a permis de diminuer les tempêtes alimentées par les aérosols et, par conséquent, de réduire la fonte des glaces de mer. Cependant, les mesures prises par la Chine ont eu des répercussions sur d'autres régions du globe, et notamment dans l'Arctique.

Une nette réduction de la pollution atmosphérique en Chine



Confrontée à une pollution atmosphérique préoccupante, la Chine a lancé en 2013 un ambitieux programme de dépollution. Cette initiative est devenue l'une des interventions environnementales les plus efficaces de l'histoire, réduisant en une décennie les émissions d'aérosols de sulfate du pays d'environ 75 %.

Mais les aérosols contribuent aussi au refroidissement de la planète en renvoyant le rayonnement solaire dans l'espace et en rendant les nuages plus brillants. Leur disparition a ainsi fait disparaître ces effets de refroidissement, révélant des décennies de réchauffement climatique masqué par les gaz à effet de serre.

Ce constat avait déjà été évoqué dans une étude publiée en 2025 par Bjørn Samset, qui expliquait que la réduction des aérosols en Asie de l'Est avait sensiblement accéléré le réchauffement climatique. "Le réchauffement climatique, plus persistant et susceptible de se manifester en toutes saisons, sera probablement le facteur prédominant, tandis que les modifications de la trajectoire des tempêtes sont sans doute plus ponctuelles", a déclaré Dan Westervelt, climatologue à l'Observatoire de la Terre Lamont-Doherty de l'Université Columbia à Live Science.Les aérosols ont une influence particulièrement importante sur le climat terrestre

Selon Dan Westervelt, l'étude indique que les aérosols exercent une influence plus importante et plus complexe sur le climat terrestre qu'on ne le pensait. "La rapidité de la réduction des aérosols en Asie de l'Est est sous-estimée", a-t-il souligné.

Il a ensuite conclu : "La diminution des émissions qui a pris trois décennies en Amérique du Nord et en Europe ne prend qu'une décennie en Asie de l'Est. L'impact de ce phénomène sur les cyclones et le réchauffement arctique sera très intéressant à étudier et crucial pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

IMPRESSION
SIMPRAL
******

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
******

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
  3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
  Mob. :
  (0662) 18.41.81
  Fax :
  (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
  6, rue Capitaine Si Abdallah
  15 000
  Tizi Ouzou
  Tél. :
  (026) 22.95.62
  Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
  Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
  Constantine
  Tél-Fax :
  (031) 66.32.64
- Bejaïa
  Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
  Bureau N°10
  N° Tél :
  034-12-66-21
  Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
  42 000 Tipasa
  Tél. :
  (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE



Nausée, mal de tête intense après un repas trop copieux ? S'agit-il d'une crise de foie ? Existe-t-elle vraiment ? Comment soulager ces symptômes désagréables ? Conseils pratiques

Crise de foie : symptômes, douleur, que faire, un mythe ?

Un repas trop copieux : riche en sucre (surplus de chocolat), en graisses sans oublier l'alcool peut engendrer une "crise de foie" même si en réalité la crise de foie n'existe pas. C'est une expression typiquement française et inventée. Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ? Que faire ? Comment la soigner et quels aliments manger après ?

C'est quoi une crise de foie ?
"Les troubles auxquels on attribue communément le terme de 'crise de foie' n'ont rien à voir avec le foie, mais plutôt avec l'estomac" explique le Dr Frédéric Cordet, hépato-gastro-entérologue. En fait, il s'agit généralement de symptômes "consécutifs à un remplissage de l'estomac plus important qu'habituellement, continue-t-il, parce qu'on a mangé plus et surtout, des aliments qui ralentissent la vidange gastrique, comme l'alcool, des produits gras, des plats en sauce, etc". Ces symptômes peuvent aussi être consécutifs à la migraine. Ainsi ils surviendront chez les plus sensibles après avoir abusé de fromages, chocolat noir, vin blanc...

Douleur à l'estomac : comment calmer les crampes ?
Passagère ou chronique, la douleur à l'estomac est fréquente et peut avoir de nombreuses causes. Reflux, calculs biliaires, stress... Voici les plus fréquentes et les traitements pour soulager ces douleurs (remèdes, médicament, aliment...).

Quels sont les symptômes d'une crise de foie ?
Classiquement, les symptômes associés à une crise de foie comportent un mal de tête intense, "des nausées voire des vomissements, une pesanteur voire une douleur de la région épigastrique ("creux de l'estomac"), des remontées acides, ou des sensations de malaise liées à une importante distension de l'estomac", énumère le Dr Cordet. Non dangereux, ces symptômes peuvent toutefois être douloureux et gênants.

Des douleurs au foie signe de crise ?
Non, la "crise de foie" n'entraîne pas de douleurs au foie puisqu'elle n'a rien à voir avec le foie. Elle peut donner des maux de tête quand elle est liée à une migraine mais non des douleurs hépatiques. "Il y a d'authentiques maladies du foie qui occasionnent des douleurs, une perte d'appétit et d'autres symptômes, par exemple les hépatites mais cela n'a rien à voir avec les "crises de foie" qui sont des phénomènes transitoires et bénins" explique le Dr Carole Sereni dans le livre "Les mots de la migraine" avant d'ajouter que "la vésicule biliaire, distincte du foie, peut donner des crises douloureuses très intenses lorsqu'elle est le siège de calculs qui bloquent les voies biliaires, ce qu'on appelle la colique hépatique".

Combien de temps dure une crise de foie ?
Après une crise de foie provoquée par un repas trop riche, il est conseillé de se mettre à la diète et de boire de l'eau. En général, les symptômes s'estompent rapidement et au bout de 24 heures, la crise de foie est passée.
"L'évolution est spontanément favorable"

Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ?
Souvent liée à une consommation excessive de sucre (comme le chocolat !), la crise de foie est plus globalement provoquée par la prise d'un repas trop copieux et trop riche, associée à une consommation excessive d'alcool. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses crises de foie surviennent pendant les fêtes, notamment durant les repas familiaux de Noël. Elle peut aussi survenir chez les personnes migraineuses.

Comment différencier une crise de foie et une gastro-entérite ?
Attention à ne pas confondre la crise de foie avec une gastro-entérite. Si elle peut donner à peu près les mêmes symptômes, cette dernière est "une infection virale ou une intoxication alimentaire microbienne qui surviendra un peu à distance d'un repas non forcément abusif, parfois accompagnée de fièvre et de douleurs musculaires et qui va durer de 24 à 48 heures". Mais crise de foie comme gastro-entérite connaissent de manière générale toutes deux une évolution favorable, le plus souvent spontanément.

Epidémie de gastro : décembre 2022, symptômes, que faire ?
GASTRO-ENTERITE. Mal au ventre, diarrhée, vomissement... Des cas de gastro-entérite sont rapportés dans le sud de la France et en Bretagne en décembre. Symptômes, transmission, traitements : carte et conseils pour faire face à la gastro.

Comment soigner une crise de foie ?
Inutile de consulter un médecin ou de prendre des médicaments en cas de crise de foie. Il suffit d'un peu de patience. "L'évolution va être spontanément favorable simplement avec une diète hydrique", préconise le Dr Cordet. Boire de l'eau, des tisanes ou des bouillons semble être le meilleur (et l'unique) remède.

Remèdes anti crise de foie : curcuma, banane, Chardon-Marie
Vous souffrez d'une crise de foie et ne savez pas comment calmer les douleurs ? Certains aliments et plantes sont particulièrement efficaces dans le cadre d'une détox hépatique. Que faut-il boire et manger ? Quelles précautions prendre ? Réponses avec Laurence Pinelli, naturopathe.

Que manger après une crise de foie ?
Après une crise de foie, évitez de manger à nouveau des aliments gras et riches. Pensez plutôt à déguster des légumes et des fruits, des protéines et des aliments à base de céréales complètes. Par ailleurs, prenez le temps de manger plus lentement, paisiblement et sans stress. Manger trop rapidement ne laisse pas le temps nécessaire à l'estomac de se rassasier et conduit à trop manger.

Maladie de Hoffa : symptômes

LA MALADIE de Hoffa est une inflammation du tissu adipeux présent dans le genou. Heureusement, la maladie est généralement bénigne, mais occasionne des douleurs et une gêne au quotidien. Quels sont les symptômes ? Comment la diagnostiquer ? Avec une IRM ? Comment la soigner ?

Définition : c'est quoi la maladie de Hoffa ?

Aussi appelée "lipome arborescent de la synoviale du genou", la maladie de Hoffa (du nom du chirurgien allemand qui l'a découverte en 1904) touche principalement la boule graisseuse située derrière le ligament qui relie la roture au tibia : celle-ci a pour rôle d'amortir les compressions au niveau de l'articulation. Mais parfois, cette partie de l'articulation se retrouve enflammée. On parle alors d'inflammation du "paquet adipeux" de Hoffa. C'est une maladie très rare et par ailleurs bénigne, mais potentiellement handicapante.



Quels sont les symptômes de la maladie de Hoffa ?

Différents symptômes peuvent apparaître, mais ils ne se manifestent pas tous :
Des douleurs dans la partie antérieure du genou augmentées par les mouvements
Une augmentation du volume du genou
Une gêne occasionnelle lors de la réalisation des mouvements, voire une sensation de blocage lors de la montée ou descente des escaliers
Une impression de "crépitement" à l'endroit douloureux Une impression d'instabilité du genou.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME, LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE
ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA VILLE NOUVELLE DE BOUINAN

MISE EN DEMEURE N° 01

Contractant :

- L'Établissement Public de la Ville Nouvelle de Bouinan (EVNB), sis à la Route départementale N°116, jouxtant la cité El Moudjahid Belkas Mohammed (Ex-cité 1675 logements), Bouinan – Wilaya de Blida.

Co-contractant :

- L'entreprise EURL MERROUCHE BATIMENT, Représenté par Monsieur MERROUCHE Mohamed en qualité de gérant, sise à : Lot N°17 A Hai Lamirette Baraki –W-ALGER.

- Vu le décret exécutif N°04-96 du 1er février 2004, portant création de la ville nouvelle de Bouinan ;
- Vu le décret exécutif n° 06-303 du 10 septembre 2006 fixant les missions de l'établissement de la nouvelle ville de Bouinan, ainsi que son organisation et ses modalités de fonctionnement, modifié et complété par décret exécutif n° 14-64 du 9 février 2014 ;
- Vu le décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu le marché N° 06/2025 du 07/08/2025 ; conclu entre l'EVNB et l'entreprise EURL MERROUCHE BATIMENT portant sur : «Les travaux de viabilisation des voies primaires et secondaires de la troisième tranche du reste à réaliser de la ville nouvelle de Bouinan –W- Blida »,
  - Avis de la Commission des Marchés publics de l'établissement public de la ville nouvelle de Bouinan, N° 11/2025 du 06/08/2025
  - Visa du Contrôleur Budgétaire n°115 du 07/08/2025 ;
  - Ordre de service de notification et de démarrage des travaux n°52/VNB/2025 du 07/08/2025.

- Vu le rapport établi par le bureau d'études « BEREP » en date du 13/01/2026, relatif au signalement de fuite sur le réseau d'AEP au niveau de la voie L2-1.
- Vu le rapport établi par le bureau d'études « BEREP » en date du 03/02/2026, relatif à l'entreposage des terres –Voie L2-1.
- Vu le rapport établi par le bureau d'études « BEREP » en date du 11/02/2026, relatif au signalement d'arrêt injustifié des travaux.
- Vu le rapport établi par le bureau d'études « BEREP » en date du 10/06/2026, relatif au signalement d'un déficit en moyens humains et matériels ainsi qu'une rupture des approvisionnements.

Par conséquent,
L'entreprise EURL MERROUCHE BATIMENT, Représenté par Monsieur MERROUCHE Mohamed en qualité de gérant, **est mis en demeure,** de prendre sous huitaine les mesures correctives qui s'imposent et de se conformer aux engagements contractuels sous peine d'engager unilatéralement la procédure de résiliation aux torts exclusifs conformément à l'article 149 (résiliation) du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 relative à la réglementation des marchés publics et des délégations de service public , modifié et complété.

Le Jeune Indépendant du 15/07/2026 / ANEP 2616024258



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQU ET POPULAIRE

WILAYA: SETIF
DAIRA: DJEMILA
COMMUNE: BENI FOUDA
IDENTIFICATION FISCALE: 0984.1944.5158.214

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article N°: 54 de la loi n°: 23/12 du: 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marché publics et l'article N°: 65 du décret présidentiel N°:15/247 en date de la: 16/09/2015 portante réglementation des marches publics et des délégations de service public

Dépend de la réunion du comité pour ouvrir les plis et évaluer les offres à la date de: **06/07/2026**le président de la commune de: **Beni Fouda** déclare a tous soumissionnaires participants à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: **06/2026**annoncéle:**24/06/2026**mentionné ci–dessous,l'attribution provisoire par lot est comme suit:

Nom L'appel D'offre	Soumissionnaire	N° Code Fiscale	Montant TTC(DA)	Durée De Réalisation	Note Technique	Observation
Réalisation d'un cantine scolaire 200 repas dans l'école primaire de type 1 au de benifouda centre	**SNC les frères kribaa travaux publics et promotion immobilière Entreprise de Travaux de bâtiment tout corps d'état travaux publics et hydraulique**	**000819008736855**	**17 274 661,77**	**59 jours**	**72Points**	Moins disant financièrement et Qualifié Techniquement

En Application de N°: 56 de la loi n°: 23/12 du: 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marché publics et l'article N°: 82 du décret présidentiel N°:15/247 en date de la: 16/09/2015 portante réglementation des marches publics et des délégations de service public, tout soumissionnaires voulant se renseigner sur les résultats de d'évaluation technique et financière de son offre, peut contacter le bureau des marchés dans les **trois (03) jours** qui suivent, la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux,

Tout soumissionnaire qui conteste Ce choixpeut introduire un recoure auprès de la commission des marchés de la commune dans les **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux en arabe ou en langues étrangères

Le Jeune Indépendant du 15/07/2026 / ANEP 2616024133

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ HASSIBA BENBOUALI CHLEF
NIF : 408020000020098

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2026

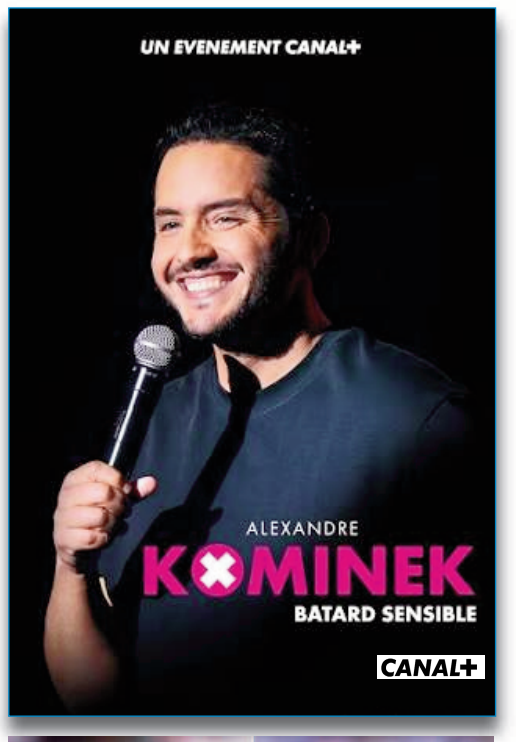
TRAVAUX DE RÉHABILITATION MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES À TRAVERS LA WILAYA DE CHLEF
LOT N° 03: TRAVAUX DE RÉHABILITATION MISE À NIVEAU DES RESIDENCES (RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE GARÇONS OULED FARES 03 ET RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE FILLES OULED FARES 04)

Conformément la loi n°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 73,82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, et conformément à la décision de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Procès-verbal le 01/07/2026, l'université Hassiba Benbouali Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres 01/2026, que l'attribution concernant le projet susmentionné Travaux De Réhabilitation mise à niveau des résidences universitaires à travers la wilaya de Chlef lot 03: travaux de réhabilitation mise à niveau des résidences (Résidence universitaire garçons Ouled Fares 03 et Résidence universitaire filles Ouled Fares 04), paru aux quotidiens «أخبار الوطن » et « *Le Jeune Indépendant*» du 03/06/2026, et quotidiens électronique *fil d'Algérie* et *Info New* du 07/06/2026, a été annulé.
Conformément article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions de l'articles 82,195 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, tout soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis, passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération, Tout soumissionnaire intéressé de connaître ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher des service de l'université de Chlef au siège du rectorat dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

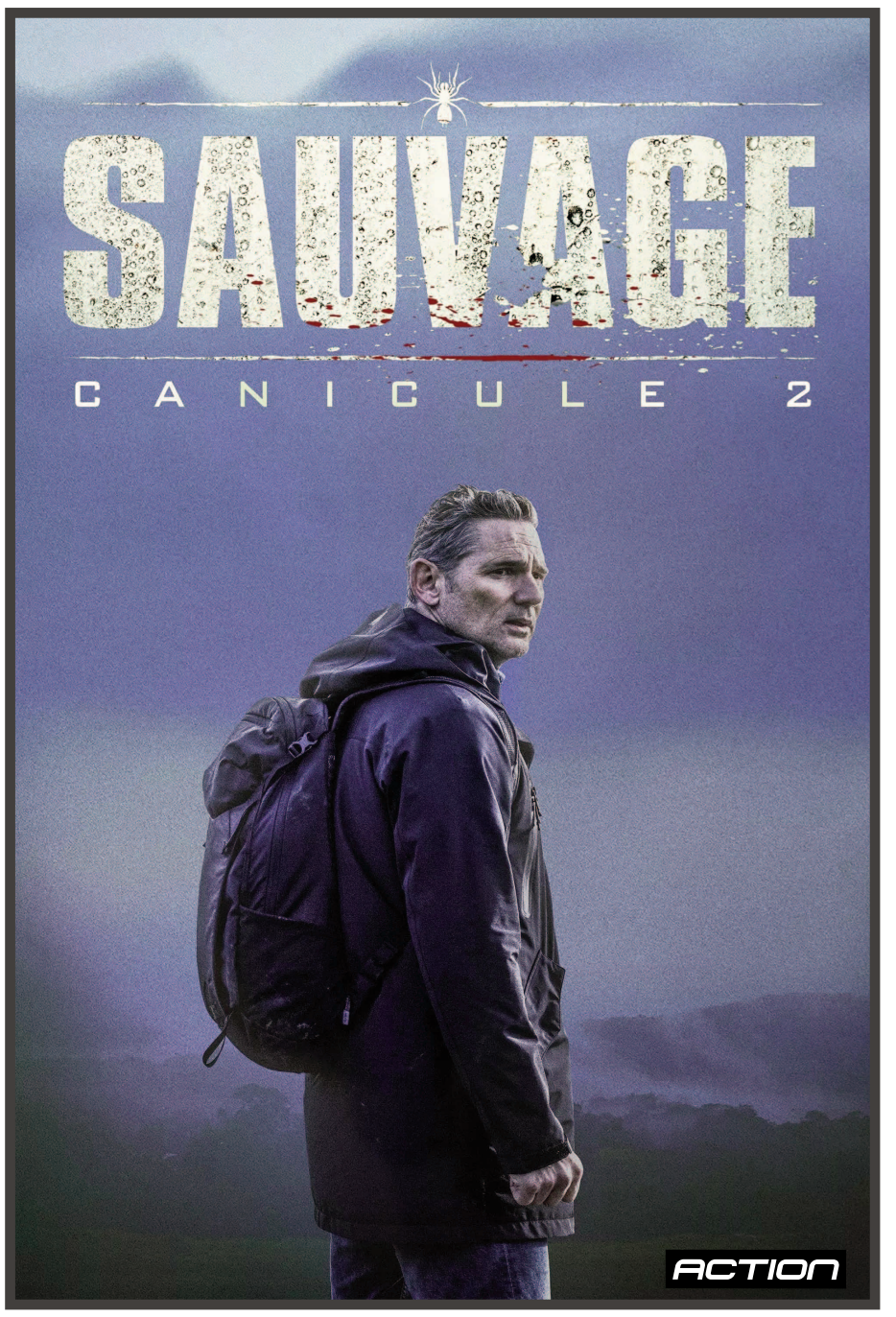
Le Jeune Indépendant du 15/07/2026 / ANEP 2616024224



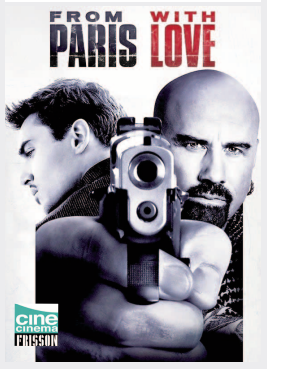








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série dramatique - Etats-Unis 2025 — TF1
All Her Fault

21h00 Téléfilm dramatique - 2024 — France 2
Des blessures invisibles

22h50 Football. Coupe du monde. 2e demi-finale. — M6
Angleterre / Argentine

21h00 One man show — CANAL+
Alexandre Kominek : Bâtard sensible

21h25 Magazine de société — W9
France
Enquête d'action

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Grande-Bretagne 2010
From Paris with Love

21h05 Comédie — 6ter
France - 2013
Je fais le mort

21h00 Comédie - France 2025 — CINE+ PREMIER
Doux Jésus

21h00 Sport - Golf — CANAL+ SPORT
The Open, film officiel

21h00 Thriller Pologne - Slovaquie 2023 — CINE CINEMA
Restore Point

20h50 Cinéma — CANAL+ family
Australie - 2019
La victoire à tout prix

21h25 Série de suspense — TMC
France - 2020
J'ai menti

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm d'action (Grande-Bretagne - 2017)

Stratton

John Stratton, agent des forces spéciales de la Royal Navy, dépendant du MI6, s'infiltre avec son coéquipier, Marty, dans un laboratoire iranien abritant des molécules chimiques potentiellement très dangereuses. Mais des composants ont mystérieusement disparu. Stratton et ses hommes retournent aussitôt à Londres. Un homme menace de répandre une arme chimique dans la capitale britannique. Stratton et son équipe se lancent immédiatement à ses trousses...

22h23

Film policier (Etats-Unis - Australie 2024)

Sauvage : Canicule 2

Au cœur d'un parc national australien, Jill Bailey (Anna Torv) et ses employées, Lauren, Brianna et sa sœur Bethany, vivent un véritable cauchemar alors qu'elles sortent précipitamment d'une forêt. Leur randonnée, censée être une expérience enrichissante, tourne au drame lorsqu'elles réalisent que leur collègue Alice Russell (Deborra-Lee Furness) a disparu depuis plusieurs heures. Inquiets, elles alertent les autorités locales, mais la situation prend une tournure inquiétante lorsque Aaron Falk (Eric Bana), un policier fédéral, reçoit un message cryptique d'Alice, brusquement interrompu.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:22	12:35	16:26	19:48	21:32
CONSTANTINE	03:30	12:40	16:29	19:51	21:34
ALGER	03:46	12:54	16:43	20:05	21:47
OUARGLA	03:57	12:45	16:25	19:46	21:20
CHLEF	03:52	13:01	16:50	20:12	21:54
MOSTAGANEM	03:58	13:05	16:54	20:16	21:58
ORAN	04:03	13:09	16:57	20:19	22:00

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8539 — MERCREDI 15 JUILLET 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	24°
Oran	32°	23°
Constantine	44°	25°
Ouargla	44°	29°

FEUX DE FORÊT

L'État déploie tous ses moyens

Face à la multiplication des feux de forêt à travers plusieurs wilayas du pays, les pouvoirs publics ont déclenché une mobilisation de grande ampleur, associant l'ensemble des services concernés. Placées sous le suivi direct du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, les opérations se poursuivent sur tous les fronts avec pour objectif prioritaire de protéger les populations, de préserver les espaces forestiers et d'empêcher la propagation des flammes. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Saïd Sayoud suit personnellement l'évolution de la situation et a donné des instructions pour «mobiliser toutes les ressources humaines, matérielles, logistiques et aériennes nécessaires» et renforcer la coordination entre les différents intervenants afin de garantir une réaction rapide et efficace sur chaque foyer déclaré, a précisé la même source. Cette réponse coordonnée mobilise l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des catastrophes naturelles.

L'accent est mis sur la complémentarité des moyens engagés, permettant d'intervenir simultanément sur plusieurs zones sinistrées et d'adapter le dispositif en fonction de l'évolution de la situation, afin de faire face aux incendies qui affectent des massifs forestiers, des broussailles, des maquis ainsi que des terres agricoles, dans un contexte où les fortes chaleurs et les conditions météorologiques favorisent la propagation rapide des feux.

Sur le terrain, la riposte s'appuie sur un dispositif particulièrement important. Les unités mobiles de la Protection civile, appuyées par des équipes spécialisées dans les incendies de forêt et un parc conséquent de véhicules d'intervention, sont déployées au plus près des foyers.

Dans les secteurs difficiles d'accès, les moyens aériens, composés d'avions bombardiers d'eau et d'hélicoptères, jouent un rôle déterminant en multipliant les largages pour ralentir la progression des flammes et soutenir les équipes engagées au sol.



Une mobilisation de grande ampleur.

À cette mobilisation prennent également part les éléments de l'Armée nationale populaire, les différents corps de sécurité, les services des forêts ainsi que les collectivités locales. Cette coordination intersectorielle contribue à assurer une surveillance permanente des zones menacées, à sécuriser les populations lorsque cela s'avère nécessaire et à concentrer les efforts sur les secteurs les plus exposés.

Le suivi des opérations est assuré au plus haut niveau. Les walis des wilayas concernées se sont rendus sur les sites touchés afin de superviser les interventions, d'évaluer les besoins des équipes mobilisées et de veiller à la bonne application des plans d'urgence. Leur présence sur le terrain vise également à garantir une coordination permanente entre les différents services engagés dans la lutte contre les incendies.

Dans le même esprit, le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, s'est déplacé dans les wilayas de Béjaïa et de Sétif.

Cette visite de terrain lui a permis de suivre directement les opérations d'extinction, d'apprécier le déploiement des moyens engagés et de s'assurer de l'efficacité du dispositif mis en place face à l'évolution des foyers. Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur a fait savoir que les opérations se poursuivent «à un rythme soutenu jusqu'à la maîtrise totale des différents foyers». Les équipes restent mobilisées de jour comme de nuit afin d'éviter toute reprise des incendies et de circonscrire les flammes avant qu'elles n'atteignent de nouvelles zones sensibles.

La surveillance demeure constante, y compris après l'extinction des principaux foyers, afin de prévenir toute résurgence provoquée par les vents ou les fortes températures.

Sihem Bounabi

AFFAIRE IMETAL

Ali Aoun voit sa peine réduite, Amara acquitté

LA CHAMBRE pénale près la Cour d'Alger a rendu, hier, ses arrêts en appel (deuxième instance) dans le dossier sulfureux de corruption lié au groupe public Imetal et au complexe sidérurgique d'El Hadjar. Si la juridiction d'appel a confirmé la culpabilité de plusieurs prévenus sur le principe, elle a procédé à un réajustement substantiel des peines prononcées en première instance par le tribunal de Sidi M'hamed en avril dernier.

Dans cette affaire, Ali Aoun a bénéficié d'un allègement notable de sa peine. Condamné en première instance à 5 ans de prison ferme, la Cour d'appel a ramené sa sanction à 3 ans de prison, dont 2 ans ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars. Dans la même trajectoire juridique, son fils, Mehdi Aoun, a vu sa peine réformée en appel. Initialement condamné à 6 ans de détention, sa peine a été réduite à 4 ans de prison ferme, accompagnée d'une amende de 200 000 dinars. Par ailleurs, Charaf-Eddine Amara, ancien président de la FAF et ex-dirigeant de Madar Holding, poursuivi dans le cadre de ce volet Imetal, a été purement et simplement acquitté par la Cour d'Alger, après avoir déjà bénéficié d'un jugement de relaxe en première instance par le pôle pénal de Sidi M'hamed dans cette même affaire.

Cet acquittement ne signifie pas pour autant une remise en liberté. Charaf-Eddine Amara demeure sous le coup de plusieurs mandats de dépôt délivrés dans le cadre d'autres procédures distinctes en cours d'instruction ou de jugement, notamment l'affaire de la société de tabac STAEM, le dossier lié à l'organisation du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2023), ainsi qu'une enquête distincte relative à la gestion de la FAF. La juridiction d'appel s'est montrée sévère à l'égard d'Abdennour Abdelmoula, dit «Nounou Manita», détenu préventivement depuis le début de l'instruction, qui a été condamné à 10 ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars. Sami B., investisseur poursuivi pour des faits similaires, s'est vu infliger la même peine de 10 ans de prison ferme et un million de dinars d'amende. C. Mohamed, opérateur économique, et Abdelhalim, président du club équestre El-Kouara, ont chacun écopé d'une peine de 5 ans de prison ferme et d'un million de dinars d'amende.

Du côté des cadres du secteur public, les peines ont également été fixées à 3 ans de prison ferme et un million de dinars d'amende à l'encontre de S. Noureddine, directeur général de l'entreprise Fondal, ainsi que de B. Karim, président-directeur général du complexe Sider El-Hadjar.

Par ailleurs, la Cour a prononcé l'acquittement de plusieurs autres prévenus poursuivis dans cette même affaire.

Khalil Aouir

UN GROUPE CRIMINEL LIÉ AU MAK DÉMANTELÉ

Quatre ressortissants marocains parmi les membres arrêtés

LES SERVICES centraux de la sécurité de l'Armée ont mis en échec une tentative de déstabilisation visant à perturber le déroulement des élections législatives dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans un communiqué rendu public lundi, le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé le démantèlement d'un groupe criminel composé de six individus affiliés au mouvement terroriste MAK, dont quatre ressortissants marocains en situation irrégulière sur le territoire national.

Selon le MDN, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts permanents déployés pour garantir la sécurité et la quiétude des citoyens, ainsi que la protection des institutions de l'État. Elle a été menée grâce à «l'exploitation optimale des informations» par les services centraux de la sécurité de l'Armée. Le groupe, qui activait dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en 1re Région militaire, était, selon la même source, impliqué dans des activités visant à perturber le bon déroulement du scrutin législatif et à empêcher les citoyens d'exercer leur droit de vote. Le ministère précise que les six individus interpellés sont membres du mouvement terroriste MAK, dont quatre éléments de nationalité marocaine résidant illégalement en Algérie. Les investigations menées par les services compétents ont permis de mettre un terme à leurs activités et de neutraliser ce projet de déstabilisation avant son exécution. Les services de sécurité confirment, selon le communiqué, leur capacité à anticiper les menaces susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale et à la stabilité du pays.

S. N.

TIZI OUZOU

Arrestation d'un narcotrafiquant

LES ÉLÉMENTS des services de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont réussi, au cours de la semaine écoulée, à arrêter un important narcotrafiquant. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Au cours de cette même opération, les policiers ont saisi en sa possession une quantité d'un kilogramme et trente grammes de kif traité, ainsi qu'une somme d'argent d'un montant de 2 460 000 DA, provenant de la commercialisation de ce produit prohibé.

Le même document précise qu'une fois les formalités policières accomplies, le mis en cause, dont l'âge n'a pas été communiqué, a été présenté devant le parquet de Tizi Ouzou, qui a pris à son encontre les mesures prévues par la loi pour ce type d'infraction.

Saïd Tissegouine